

Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014)

Isabelle Pigeron-Piroth, Fernand Fehlen

Working Paper. Juin 2015

IPSE Identités. Politiques, Sociétés, Espaces
Institut de langue et de littératures luxembourgeoises
Institute of Geography and Spatial Planning

Université du Luxembourg

Résumé:

Cette étude propose une analyse des demandes linguistiques dans les offres d'emploi au Luxembourg dans deux médias différents : 1) À partir d'un échantillon d'offres du *Luxemburger Wort* portant sur la période 1984-2014, elle décrit l'évolution des compétences linguistiques exigées ou souhaitées sur le marché du travail du Luxembourg. 2) Pour tenir compte de l'importance croissante des recrutements en ligne, une deuxième étude porte sur un corpus d'offres publiées sur le site Internet *Jobs.lu*.

La prise en compte de ces deux sources permet de montrer une segmentation linguistique entre les différentes branches d'activité et une augmentation des demandes langagières explicites au fil des 30 dernières années.

Working Paper Juin 2015

IPSE Identités, Politiques, Sociétés, Espaces
Institut de langue et de littératures luxembourgeoises
Institute of Geography and Spatial Planning

Université du Luxembourg

Faculté des Lettres Faculté de Lettres, Sciences Humaines, Arts et Sciences de l'Education

Campus Walferdange
Route de Diekirch
L-7220 Walferdange
www.lux.ipse.uni.lu

Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg en (1984-2014)

Isabelle Pigeron-Piroth, Fernand Fehlen

Dans le cadre d'une recherche sociolinguistique, nous avons abordé en 1997 l'utilisation des langues sur le marché de l'emploi au Luxembourg en analysant 89 offres d'emploi publiées dans le *Luxemburger Wort*. Cette modeste étude qualitative¹ a inspiré une étude quantitative et diachronique portant sur la période allant de 1984 à 1999 dans le but de dégager les usages spécifiques des différents secteurs d'activité économique et leur évolution au fil du temps.² Nous en présentons aujourd'hui la troisième actualisation, portant sur l'année 2014. Ainsi, nous disposons d'une série temporelle de 30 années dont l'analyse est au cœur de ce rapport de recherche.

La main-d'œuvre au Luxembourg n'a pas seulement augmenté de façon spectaculaire sur la période observée – d'environ 120 000 en 1984, elle est passée à 373 300 en 2014 (soit une multiplication par plus de 3) – sa structure s'est fortement modifiée par l'importance croissante de l'immigration et le recours renforcé à la main-d'œuvre frontalière. Ceci a conduit à une segmentation du marché du travail et à une diversification des modes de recrutement, encore amplifiée par l'émergence d'Internet. Pour en tenir compte, nous avons, pour la première fois, pris en compte les recrutements en ligne, appréhendés à travers un échantillon issu du site Internet *Jobs.lu*.

Le volet statistique sera complété par une étude qualitative de ces offres, portant aussi bien sur les offres du *Luxemburger Wort* que sur les sites Internet de quelques entreprises, car pour les entreprises d'une certaine envergure, l'annonce papier fonctionne souvent comme invitation à consulter le détail de l'offre en ligne et à déposer les candidatures sur un site de recrutement.

Cette étude empirique est précédée d'un chapitre introductif, proposant une présentation synthétique de la situation linguistique du pays ainsi que de son marché de l'emploi, un compte-rendu de quelques études récentes et une actualisation des principaux paramètres sociodémographiques.

¹ Fehlen (1997).

² Piroth et Fehlen (2000) ; voir aussi Fehlen (2001).

1 Un marché du travail segmenté

1.1 Un pays multilingue

1.1.1 La genèse du trilinguisme luxembourgeois

Lors de sa création en 1815, le Grand-Duché de Luxembourg réunissait deux communautés linguistiques. En 1839, suite à la révolution belge, il perdit sa partie francophone au profit du nouvel État Belge et se retrouva avec une population parlant différents dialectes allemands, regroupés sous l'appellation « luxembourgeois-allemand ». D'après un rapport de 1839, seulement 5% des habitants comprenaient le français. Parmi eux, les élites politiques et administratives, car le français avait été la langue administrative principale du duché de Luxembourg au temps de l'Ancien Régime. Néanmoins, le français fut conservé comme langue de l'État et de la justice avec un droit civil basé sur le Code Napoléon et un droit public inspiré largement de la Belgique.

A partir de 1843, l'école primaire luxembourgeoise devient bilingue. Et jusqu'à nos jours, l'allemand y est la langue d'alphabétisation. Le français est enseigné en tant que seconde langue. Contrairement à la Flandre, les habitants ont accepté l'apprentissage de la langue française imposée par les élites, afin de garantir l'indépendance politique du Grand-Duché, car après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, l'Empire allemand avait jeté son dévolu sur le petit État en arguant que le Luxembourg était un État germanophone.

En 1848, le droit d'utiliser indistinctement le français ou l'allemand a été inscrit dans la constitution. C'est cette parité de façade des deux langues sur fond de supériorité de la langue française qui va perdurer un siècle, jusqu'en 1948, quand le bilinguisme officiel sera supprimé de la constitution, sous la pression des ressentiments contre l'Allemagne. C'est seulement avec le recul de la deuxième guerre mondiale et la réconciliation franco-allemande qu'une relation apaisée avec le voisin allemand a pu se développer.

Au fil du temps, une nouvelle langue, le luxembourgeois, s'est développée à partir des différents dialectes. Son orthographe fut fixée par une loi en 1975 et depuis, de plus en plus d'étrangers l'apprennent dans des cours qui ont été un des vecteurs conduisant à sa reconnaissance officielle. La loi linguistique de 1984³ marque un tournant en octroyant au luxembourgeois le statut de langue nationale. Mais faute d'une politique linguistique explicite et proactive de l'État, le luxembourgeois reste de nos jours une langue principalement orale. Abstraction faite des textes informels – dont font partie les SMS, courriels et autre *posting* – les luxembourgophones font appel à l'allemand ou au français pour l'écrit. En toute logique et dans la continuité historique, la loi de 1984 définit le français, l'allemand et le luxembourgeois comme les trois langues administratives et judiciaires du pays. Toutefois le français reste la seule langue législative. Depuis, le pays est officiellement trilingue.

Aujourd'hui, les jeunes fréquentant l'école luxembourgeoise apprennent, dans l'ordre, le luxembourgeois, l'allemand et français. 42% d'entre eux sont des allophones, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucune de ces trois langues comme « première langue parlée au domicile »⁴ et devront donc apprendre quasi simultanément trois langues étrangères. Sauf quelques rares exceptions,⁵ ils y ajouteront l'anglais pendant leur scolarité obligatoire, à 13 ou 14 ans. Ce système constitue pour beaucoup d'enfants – tant luxembourgeois qu'immigrés – un obstacle presque insurmontable. Les mutations sociodémographiques que nous allons aborder dans la section suivante, ont eu une profonde influence sur le paysage scolaire : aujourd'hui 9,1% des enfants scolarisés au

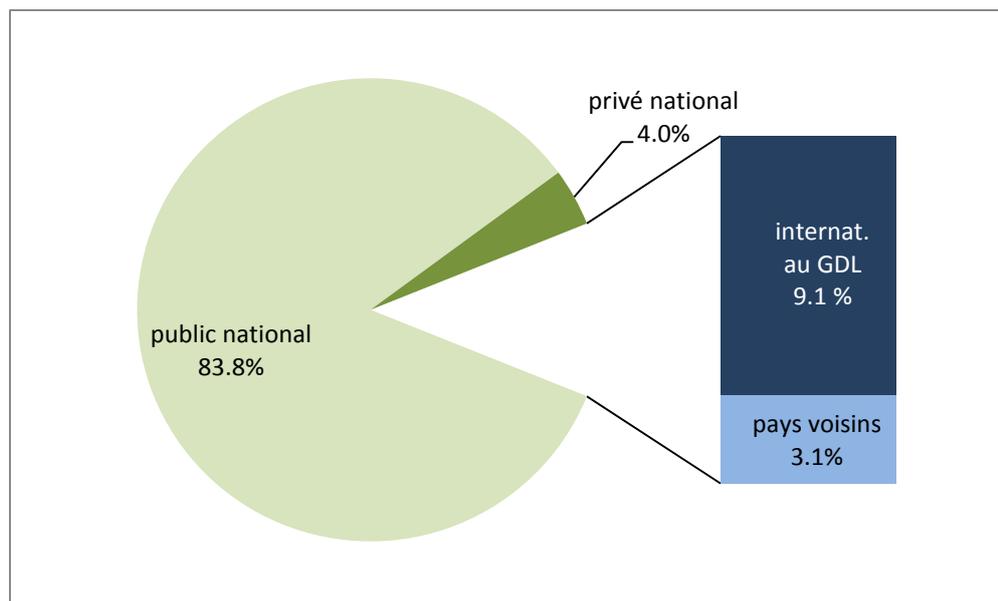
³ Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

⁴ Selon la formule utilisée par le Ministère de l'Éducation nationale pour établir ses statistiques (Service des Statistiques et Analyses 2012).

⁵ Primo-arrivants ; redoublants multiples etc.

Luxembourg fréquentent des écoles internationales et 3,1% des écoles situées dans les pays limitrophes. (Service des Statistiques et Analyses 2012)

Graphique 1 Élèves scolarisés au Luxembourg résidant au Luxembourg (année scolaire 2010/2011)



Source : Université du Luxembourg, d'après les données du Ministère de l'Éducation nationale

1.1.2 Le français comme langue véhiculaire d'un pays de plus en plus cosmopolite

Avec l'essor de la place financière et la croissance des institutions européennes boostée par les élargissements successifs, le Luxembourg a connu, depuis les années 1980, un développement économique et une croissance de sa population extraordinaire, basée sur une forte immigration. Parmi la population résidente, on compte aujourd'hui 45.9% d'étrangers (STATEC, 1^{er} janvier 2015). La plupart des étrangers (35.6%) sont de nationalité portugaise, et la seconde nationalité la mieux représentée est la nationalité française (15.2%), devant les Italiens (7.5%) et les Belges (7.3%).

Le poids important des francophones natifs et des immigrés issus d'autres pays latins comme le Portugal et l'Italie, ainsi que la politique linguistique implicite du Luxembourg qui considère le français comme langue d'intégration des nouveaux venus, a fait du français la langue véhiculaire de la sphère publique et économique. Ceci n'a pas empêché le renforcement du statut de la langue luxembourgeoise. Le nombre de ses locuteurs ne cesse d'augmenter, même si c'est plus lentement que celui des habitants du pays, et son prestige est renforcé par des mécanismes que nous décrirons plus loin.

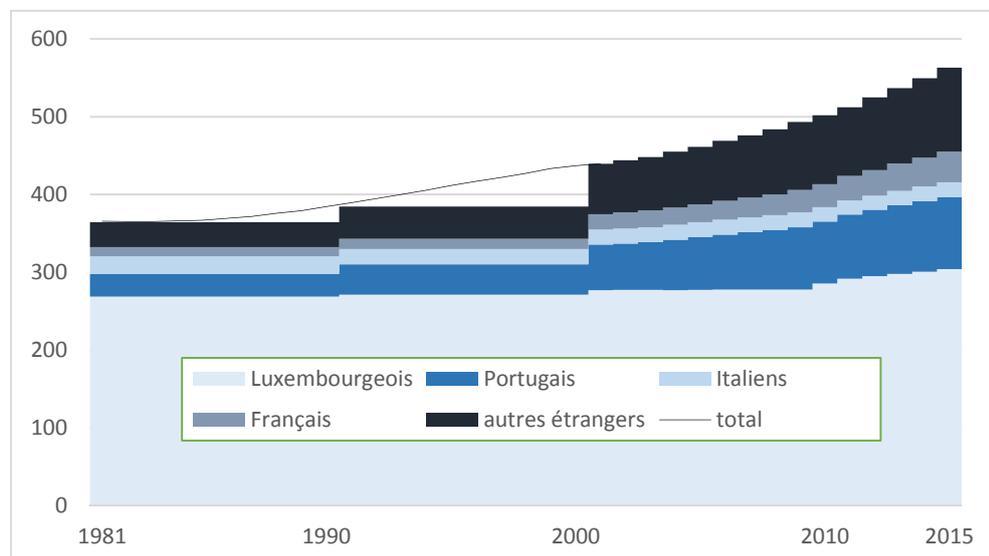
Une étude sociolinguistique, effectuée en 2008 permet de brosser le portrait d'un pays éminemment multilingue.⁶ 98% des Luxembourgeois disent parler la langue luxembourgeoise, 96% le français, et 92% l'allemand. L'anglais est parlé par 68% des Luxembourgeois et constitue en quelque sorte leur première langue étrangère. Le niveau de compétence, surtout en ce qui concerne la maîtrise du français, est très variable. Il dépend non seulement du niveau d'instruction, mais aussi de la région de résidence et de l'âge. Les personnes âgées habitant le nord du pays sont les moins multilingues.

Selon ce sondage, 94% des résidents étrangers disent parler le français, 54% le luxembourgeois, 50% l'allemand, et 48% l'anglais. Le degré de maîtrise des trois langues usuelles du pays est très inégal selon l'origine de la population étrangère. Si leur langue maternelle est le français, ils n'éprouvent souvent pas la nécessité d'apprendre les deux

⁶ Sondage téléphonique Baleine Bis réalisé par TNS-ILRES auprès de 2795 résidents du Luxembourg en 2008. Fehlen (2009, tableau 9, p.81).

autres langues, surtout si celles-ci ne sont pas parlées dans leur environnement professionnel. Aussi les immigrés des pays romanophones privilégieront l'apprentissage du français qui leur servira de porte d'entrée dans la société luxembourgeoise. S'ils s'installent définitivement (ou en tout cas pour une longue période) au Luxembourg, ils auront plus d'intérêt à apprendre aussi le luxembourgeois.⁷

Graphique 2 Population résidente selon les recensements et les estimations intermédiaires du STATEC



Source : Université du Luxembourg, d'après les données du STATEC

Note de lecture : C'est seulement à partir de 2000 que le STATEC publie une statistique détaillée de la population selon les nationalités pour les périodes intercensitaires. Pour les années 1980 et 1990, nous ne disposons donc pas de données en dehors des deux recensements de 1981 et 1991.

Ce portrait sociolinguistique a trouvé sa confirmation à travers le recensement général de la population 2011 qui, pour la première fois, a posé des questions sur le comportement linguistique et fournit ainsi les premières données démologiques fiables. Ainsi la question « Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux ? » a permis de dénombrer les langues principales des résidents (Fehlen et al. 2013b). 55.8% des habitants du pays ont indiqué le luxembourgeois comme langue principale. Le portugais (15.7%) et le français (12.1%) suivent en deuxième et troisième position. Il existe un lien entre la nationalité et la langue principale, mais celui-ci n'est pas aussi fort que le veut le présupposé qu'à chaque nation corresponde sa langue nationale. Ainsi seulement 88.8% des Luxembourgeois indiquent la langue luxembourgeoise comme langue principale. D'un autre côté, 8.0% des non-nationaux indiquent le luxembourgeois comme leur langue principale. Ceci est surtout le cas parmi les immigrés de longue date.

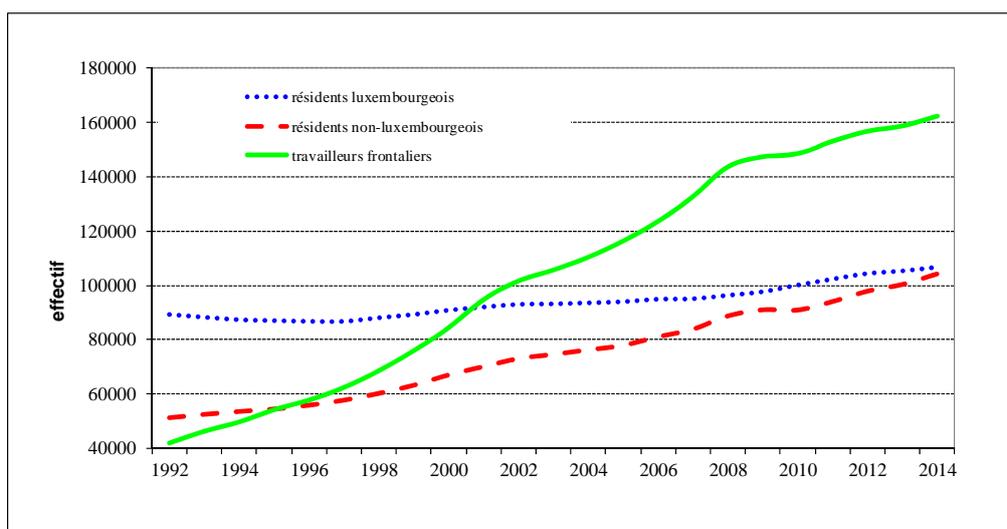
1.2 Métropolisation du Luxembourg et segmentation de son emploi

1.2.1 Une croissance portée par les frontaliers

Le bassin d'emploi du Luxembourg dépasse de plus en plus les frontières du pays, et Luxembourg-Ville est devenue une véritable métropole transfrontalière. Sur les vingt dernières années, les travailleurs frontaliers ont été multipliés par 3,5 et les immigrés par près de 2. Ce sont eux qui ont permis de répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'économie en plein essor et en pleine diversification.

⁷ Fehlen (2009, p. 214 sq.).

Graphique 3 Evolution des composantes de l'emploi salarié



Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS, Données au 31 mars

En mars 2014, parmi les quelques 373 300 salariés travaillant au Luxembourg 27,9% sont de nationalité étrangère et résident au Luxembourg, et 43,5% sont des travailleurs frontaliers venant de France, de Belgique ou d'Allemagne. Les travailleurs de nationalité luxembourgeoise représentent désormais moins de trois salariés sur dix.

Comme les trois-quarts des frontaliers viennent de France et de Belgique, ils ont renforcé la présence de la langue française sur le marché du travail. S'ils travaillent sans contact direct avec la population locale, ils n'éprouvent pas, contrairement aux immigrants, la nécessité de s'accommoder au trilinguisme du pays. Mais d'après une étude du CEPS datant de 2005, le pourcentage des frontaliers qui disent parler le luxembourgeois est plus élevé qu'on ne le pense généralement : 18% parmi ceux qui viennent de France, 29% parmi ceux qui viennent de Belgique et 74% parmi ceux qui viennent d'Allemagne.⁸

1.2.2 Un éclatement du marché de l'emploi

Sur le territoire luxembourgeois se trouve une dizaine d'institutions internationales (de l'Union Européenne pour la plupart). Exonérés de l'impôt sur le revenu, ayant leur propre sécurité sociale et une école pour leurs enfants, les fonctionnaires internationaux forment un « monde à part ». Ils sont souvent recrutés par voie de concours et ne sont pas comptabilisés dans l'emploi du pays, appelé emploi intérieur par le STATEC. En 2013, ces agents et fonctionnaires internationaux sont au nombre de 10 100.

La mondialisation a généralisé la migration des cadres supérieurs hautement qualifiés, qui se perçoivent comme « expatriés » plutôt qu'immigrés. Leur présence à l'étranger n'est souvent que temporaire et constitue une étape nécessaire à leur promotion. Ils ont pris une identité « internationale » et forment une « sorte d'avant-garde de la mondialisation et de l'homogénéisation des cultures nationales » (Wagner, 1998). Au Luxembourg, leur poids dans la population est plus important que dans d'autres pays et leur répercussion sur la vie économique et culturelle plus forte. Ils contribuent à donner un caractère international, surtout à la capitale qui est devenue une métropole beaucoup plus cosmopolite que les villes européennes de taille semblable. La présence de ces cadres hautement qualifiés au Luxembourg n'est pas non plus sans conséquence sur les pratiques linguistiques, l'anglais semblant s'imposer comme langue de communication dans les milieux concernés.

⁸ Klein (2005, pp. 1-8).

Si l'on fait abstraction des fonctionnaires internationaux et des cadres hautement qualifiés dont le recrutement n'est pas local, les différents travailleurs, qu'ils soient immigrés, frontaliers ou autochtones, sont en concurrence pour les emplois du marché local, qui rappelons-le, est transfrontalier du fait de la petite dimension du Grand-Duché. La différence des ressources dont ces travailleurs disposent va conduire, comme nous allons l'exposer dans le paragraphe suivant, à une segmentation du marché.

La mobilité sociale ascendante des autochtones n'est pas menacée par ces « nouveaux-venus », parce que les autochtones peuvent mettre en œuvre une stratégie de repli dans des secteurs qui leur sont, sinon réservés, du moins favorables. La connaissance des trois langues du pays et l'ancrage dans la société luxembourgeoise, constituent une « ressource d'enracinement » (Elias et Scotson 1997) réglant l'accès à de nombreux postes. D'après Wagner (2007), cette « ressource d'enracinement (fonctionne) comme un capital, conférant une position dominante à ceux qui en sont pourvus dans l'espace local ». Une certaine segmentation apparaît donc en fonction de la possession ou non de cette ressource d'enracinement, qui peut en partie être analysée par les théories du dualisme (Doeringer et Piore 1971). Le secteur public (plus vaste que la seule administration publique) correspond au segment primaire offrant les « bons emplois » se caractérisant par de bonnes conditions de travail, une rémunération élevée, la sécurité de l'emploi etc.

1.2.3 Le trilinguisme : une aubaine pour les autochtones, un casse-tête pour les entreprises

La loi de 1984 a non seulement consacré le français, l'allemand et le luxembourgeois, comme les trois langues administratives et judiciaires du pays, mais elle garantit aussi aux citoyens de pouvoir les utiliser, en principe, indistinctement dans leurs contacts avec l'administration publique. Depuis, le pays est officiellement trilingue et une culture d'ouverture linguistique ne se limitant nullement aux trois langues officielles est l'apanage du service public luxembourgeois. La plupart des Luxembourgeois considèrent ce trilinguisme, autant que leur langue nationale, comme le fondement de leur identité.

Si les Luxembourgeois dotés d'un fort capital culturel et par conséquent maniant bien les langues étrangères (surtout le français) sont ravis de pouvoir faire montre de leurs compétences linguistiques, d'autres moins instruits seront mal à l'aise, s'ils sont obligés de parler français dans un commerce ou un restaurant. En général, non pas parce qu'ils ne sauront s'exprimer et communiquer avec le personnel, mais parce qu'ils ne se sentiront pas à la hauteur de la norme que l'école luxembourgeoise leur a inculquée. Ils préféreront donc des commerces où ils seront servis dans leur langue maternelle.

A contrario, les étrangers venus au Luxembourg et qui ont fait l'expérience du multilinguisme s'attendent à être compris dans les administrations et les commerces s'ils parlent français ou allemand, voire anglais. D'où la grande demande, à tous les niveaux, pour un personnel non seulement luxembourghophone, mais multilingue.

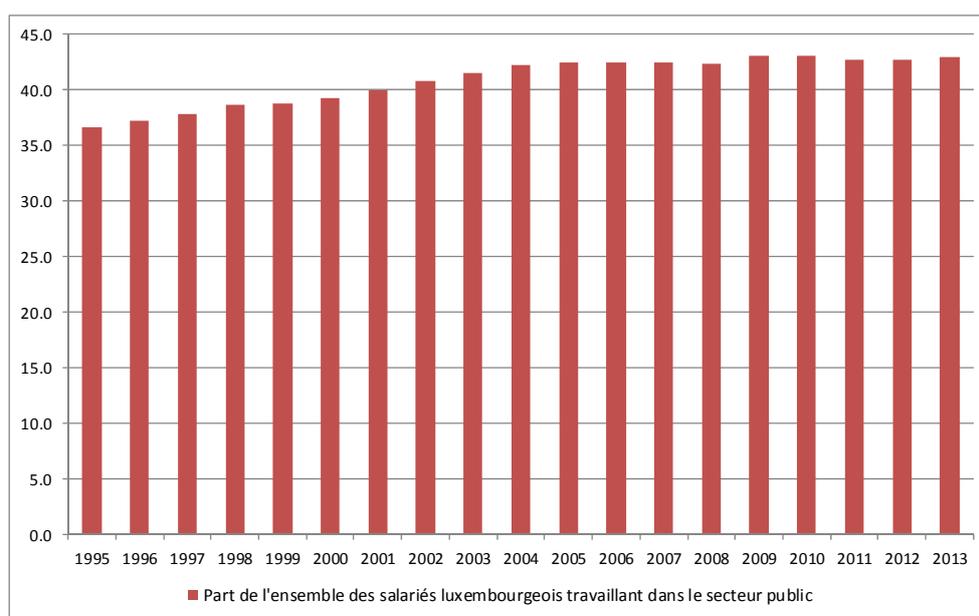
Pour les employeurs, le multilinguisme du pays constitue une double contrainte. 1) Ils doivent gérer, en interne, la communication entre des employés qui maîtrisent différentes langues à des niveaux de compétences divergents. La solution à ce problème est l'imposition d'une langue véhiculaire interne qui guidera aussi largement les recrutements. 2) Vers l'extérieur, les entreprises sont confrontées aux attentes de leurs clients que nous venons d'esquisser sommairement. Le profil linguistique de leur personnel, pour autant qu'il soit en contact direct la clientèle, devient ainsi un élément d'une stratégie plus vaste de positionnement sur le marché. Pour les petites entreprises, ce positionnement est souvent dicté par les aléas des opportunités et, pour les grandes, il peut s'inscrire dans une stratégie de marketing réfléchie.

À côté des compétences professionnelles et techniques, la compétence linguistique, constituée par la maîtrise des trois langues du pays et éventuellement de l'anglais, prend une importance majeure sur le marché de l'emploi. Elle donne aux détenteurs de la compétence la plus rare, donc aux luxembourghophones, un avantage comparatif dans la

compétition pour les emplois privilégiés du « segment primaire » du marché de l'emploi. La capacité de négociation qui en découle n'est pas toujours vue d'un bon œil par les employeurs. Ainsi la Chambre de Commerce voit dans de le trilinguisme du pays qu'elle qualifie de « complexe, voire confus », « une barrière ou un obstacle caché » pour fermer l'accès à la fonction publique aux étrangers. Selon elle, la primauté des « seules compétences linguistiques » sur « le savoir et le savoir-faire » pour accéder à celle-ci, ne peut avoir que des effets négatifs pour la qualité du service public et par ricochet aussi pour le secteur marchand qui ne trouve plus, sur un marché de l'emploi phagocyté par la fonction publique, les profils linguistiques nécessaires.⁹

On peut ainsi définir un secteur public élargi, plus vaste que la seule administration publique. Il comprend alors l'ensemble des fonctionnaires et des salariés ayant un employeur de droit public, ainsi que ceux des Chemins de Fer (CFL) et des sociétés de l'énergie (Pigeron-Piroth, 2009). En mars 2013, 47 000 salariés luxembourgeois (soit 43% de l'ensemble des salariés luxembourgeois) exercent une activité dans le secteur public ainsi défini. Au sein de ce secteur, ils constituent 84.5% de la main-d'œuvre. En 1995, année pour laquelle nous avons débuté cette série, 32 000 Luxembourgeois travaillaient dans le secteur public, soit 36.6% de l'ensemble des salariés luxembourgeois (voir graphique 4). Leur poids y était plus important, puisqu'ils constituaient 93% des salariés du secteur.

Graphique 4 Salariés luxembourgeois occupés dans le secteur public

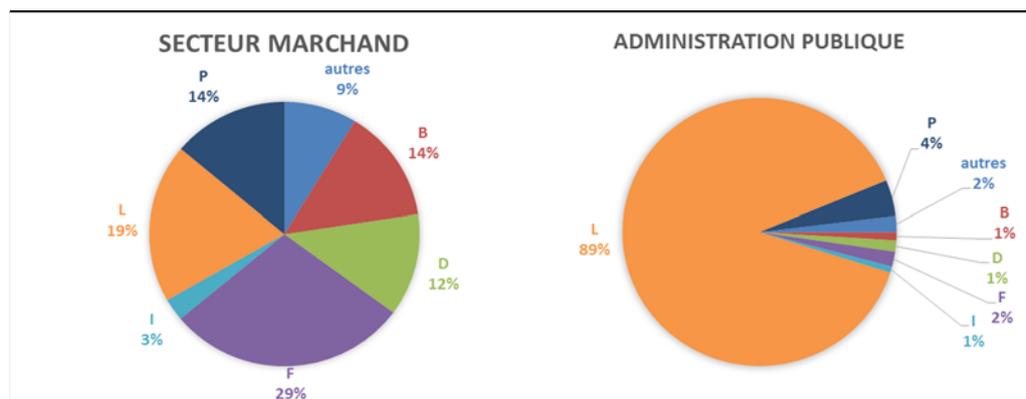


Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS

La comparaison de la composition des salariés travaillant dans le secteur de l'administration publique et dans celui du commerce est aussi un indicateur de leurs différences et de la segmentation de l'emploi. Dans l'administration publique, le pourcentage des Luxembourgeois est par exemple de 89%, dans le secteur marchand, il est de 19%.

⁹ Chambre de Commerce (2012, pp. 123, 154 et 160).

Graphique 5 Composition du salariat de deux secteurs selon les nationalités pour 2013

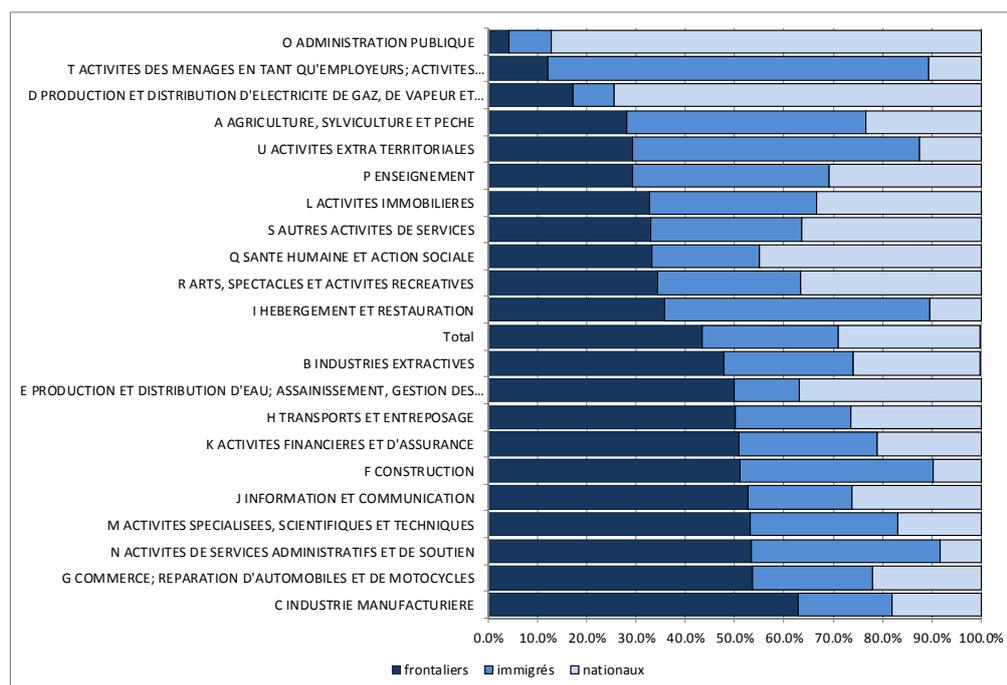


Source : Université du Luxembourg d'après les données IGSS/CCSS

Note de lecture : secteur marchand (= secteurs NACE B à N)

Cette omniprésence des Luxembourgeois dans l'administration publique se retrouve dans le Graphique 6 ci-dessous, de même que dans le secteur de l'énergie. Les travailleurs frontaliers sont, pour leur part, surreprésentés dans l'industrie manufacturière ou le commerce. Les étrangers résidant au Luxembourg, dans les activités des ménages en tant qu'employeur (personnel domestique), l'hébergement/restauration ou encore les activités extra territoriales.

Graphique 6 Présence des salariés frontaliers, immigrés et nationaux au sein des divers secteurs d'activité (mars 2013)



Source : Université du Luxembourg d'après les données IGSS/CCSS

1.3 Les langues sur le marché de l'emploi

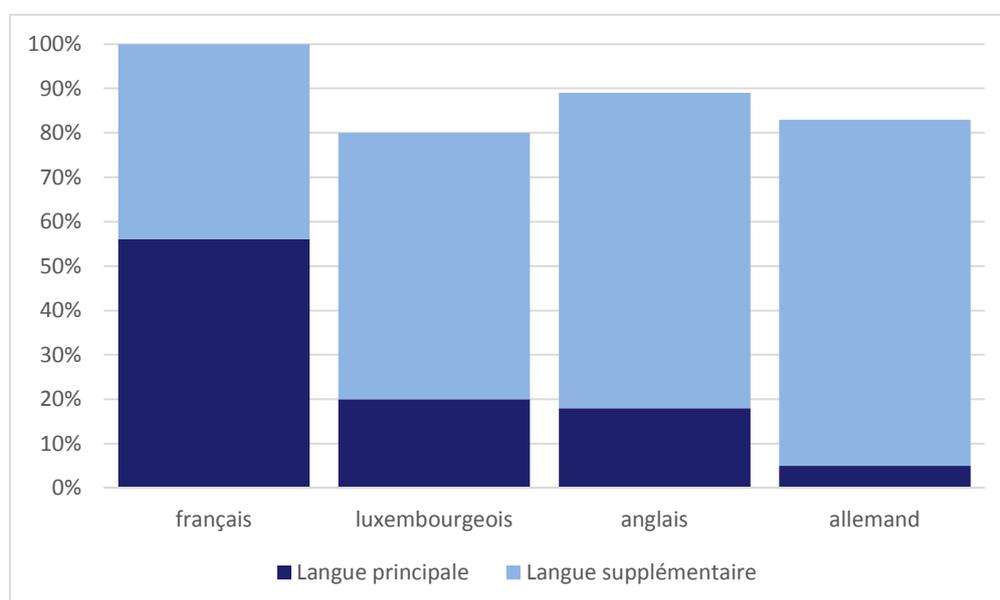
Notre étude sur les offres d'emploi, publiée en 2000, et ses deux prolongements apportaient un éclairage inédit sur un objet scientifique alors largement méconnu : l'utilisation des langues sur un marché du travail multilingue. Depuis, deux études empiriques de l'utilisation des langues sur le marché de l'emploi ont paru. Différentes dans leur méthode et surtout par leur envergure, elles apportent deux éclairages complémentaires à notre analyse des offres d'emploi.

1.3.1 L'étude Berlitz-QUEST

Un sondage réalisé auprès de « 265 chefs et dirigeants d'entreprises actives dans l'ensemble des secteurs économiques du Luxembourg » permet d'appréhender le point de vue de l'employeur. Les répondants devaient indiquer la langue principale et les autres langues utilisées par leur entreprise. « Pour 55,8% des entreprises interrogées, le français est la première langue utilisée (...). Le luxembourgeois arrive en deuxième place avec 20,0%, suivi de l'anglais (17,7%) et de l'allemand (4,9%). »¹⁰

« La plupart des entreprises utilisent, à côté de leur 'première langue', une ou plusieurs autres langues. L'allemand revêt, à ce titre, une situation particulière, cette langue étant, a priori, peu employée comme première langue, ce qui n'empêche qu'elle arrive en tête du classement des 'autres langues employées' (77,7%). Au total, le français est utilisé par 99,6% des entreprises, l'anglais arrivant en deuxième place avec 88,3%, suivi de l'allemand (82,6%) et du luxembourgeois (80,0%). »

Graphique 7 Principale langue et autres langues utilisées dans les entreprises selon la perception de leurs dirigeants



Source : Université du Luxembourg, d'après Berlitz QUEST 2012

« Interrogés sur les raisons quant aux choix des premières langues dans leurs établissements respectifs, 70,2% répondent, de façon pragmatique, qu'il s'agit du principal dénominateur commun. 34,0% des répondants font valoir qu'il s'agit de la langue officielle de l'entreprise en question, et 27,5% estiment, en outre, qu'il s'agit de la langue usuelle du principal marché desservi par l'entreprise. » (Chambre de Commerce, 2012, p. 130)

1.3.2 Les langues à travers le Recensement de la Population

Aujourd'hui, grâce au recensement général de la population 2011 qui a posé une question sur l'usage habituel des langues¹¹ au travail, nous possédons un nouvel indicateur démologique *l'utilisation autodéclarée des langues habituellement utilisées au lieu de travail*, qui grâce à l'exhaustivité du recensement permet des analyses très fines.¹² Il

¹⁰ Sondage réalisé auprès de 265 chefs et dirigeants d'entreprises actives dans l'ensemble des secteurs économiques du Luxembourg, en mai 2011 par l'institut de sondage QUEST commandité par l'école Berlitz de Luxembourg en association avec la Chambre de Commerce. Publié dans Chambre de Commerce (2012, pp 129-134)

¹¹ La question exacte : « Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement : À la maison, avec les proches ? À l'école, au travail ? » Seul le volet travail sera abordé ici. Cf. Fehlen et al. (2013a)

¹² Les chiffres et tableaux sont issus de l'étude Fehlen et Heinz (2015) dont la parution est prévue pour la fin de l'année.

Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014)

12

s'agit néanmoins d'un indicateur qui ne prend pas en compte 43,5% de la population salariée du Luxembourg, à savoir les travailleurs frontaliers.

Le français se trouve, avec 68,2%, en tête des langues parlées au travail par les résidents, suivi du luxembourgeois (60,5%) (voir tableau 1). Loin derrière, l'allemand et l'anglais, utilisés respectivement par 34,2% et 28,5% et le portugais (14,6%).

Tableau 1 Langues parlées au travail selon le RP 2011

	fréquence	pourcentage
Français	154 806	68.2 %
Luxembourgeois	137 336	60.5 %
Allemand	77 607	34.2 %
Anglais	64 580	28.5 %
Portugais	33 205	14.6 %
Italien	10 804	4.8 %
Autres langues	16 491	7.3 %
Total	226 916	100,0 %

Source : STATEC – RP 2011

Avec 41,3%, le groupe de ceux qui déclarent n'utiliser qu'une seule langue est le plus nombreux. En moyenne 2,1 langues sont utilisées habituellement au travail. Au vu de l'enquête auprès des chefs et dirigeants d'entreprises et au vu des compétences linguistiques élevées exigées dans les offres d'emploi, cette moyenne basée sur l'auto-déclaration du recensement nous semble exagérément faible. On peut penser à deux explications pour cet écart. 1) La principale se trouve probablement dans une interprétation stricte du mot « *habituel* » de la question. Les personnes utilisent *occasionnellement* encore d'autres langues. 2) Le recensement demandait seulement les langues utilisées à l'oral qui ne sont pas nécessairement identiques à celles utilisées à l'écrit.

Tableau 2 Langues parlées au travail selon la nationalité

nationalité	Langues parlées habituellement au travail							Moyenne*
	L	F	D	P	I	Angl.	autres	
Luxembourgeois	92.8 %	61.3 %	44.9 %	4.0 %	3.0 %	25.4 %	3.3 %	2.3
Étrangers	21.3 %	76.6 %	21.2 %	27.6 %	6.9 %	32.2 %	12.2 %	2.0
Allemands	20.9 %	81.8 %	12.3 %	64.9 %	2.5 %	8.5 %	1.7 %	1.9
Français	15.3 %	92.9 %	16.0 %	2.2 %	4.4 %	44.9 %	3.9 %	1.8
Portugais	34.6 %	81.8 %	22.4 %	6.2 %	50.4 %	35.2 %	4.6 %	2.4
Italiens	22.2 %	90.4 %	20.1 %	1.0 %	2.9 %	46.1 %	14.6 %	2.0
Britanniques	42.9 %	49.8 %	80.2 %	1.1 %	1.9 %	48.0 %	6.1 %	2.3
Belges	8.9 %	52.1 %	16.7 %	1.0 %	3.0 %	92.2 %	5.1 %	1.8
Néerlandais	47.0 %	56.5 %	55.3 %	2.0 %	2.5 %	58.9 %	46.6 %	2.7
Monténégrins	22.1 %	66.1 %	30.1 %	3.7 %	1.6 %	3.8 %	40.7 %	1.7
Espagnols	18.5 %	81.9 %	17.4 %	10.4 %	10.1 %	53.8 %	45.2 %	2.4
Autres	13.5 %	58.7 %	23.1 %	6.0 %	3.4 %	50.3 %	36.8 %	1.9
Total	60.5 %	68.2 %	34.2 %	14.6 %	4.8 %	28.5 %	7.3 %	2.2

Source : STATEC – RP 2011 * moyenne du nombre de langues utilisées

Le croisement des langues parlées au travail selon la nationalité montre que le français est la vraie langue véhiculaire du monde du travail luxembourgeois. Toutes les nationalités, à l'exception des Luxembourgeois, parlent habituellement au travail plus souvent le français que le luxembourgeois (voir tableau 2). La langue française obtient le taux le plus élevé parmi les Français, la langue luxembourgeoise parmi les Luxembourgeois etc. Le français, le luxembourgeois et l'anglais sont utilisés, à des degrés divers, au-delà des différentes nationalités. L'italien et le portugais, cependant, sont utilisés presque exclusivement par les Italiens ou les Portugais.

Le nombre élevé de travailleurs frontaliers venant de France et de Belgique a contribué à renforcer l'importance du français dans le cadre du travail. Les frontaliers francophones étant surreprésentés dans des secteurs avec un fort contact avec la clientèle, comme le commerce et l'horesca (hotels, restaurants, cafés), leur présence dans la vie

publique est encore plus grande que leur poids numérique dans les statistiques de l'emploi. Et ceci surtout dans la ville de Luxembourg où la langue française semble devenir la langue de communication principale.

Une analyse des nationalités des personnes travaillant dans le commerce de détail nous révèle qu'entre 1995 et 2009, les salariés francophones de nationalité belge et française ont vu leur part augmenter fortement au sein de ce secteur (de 29% en 1995 à 44% en 2009), au détriment des salariés luxembourgeois (43% en 1995 et 26% en 2009).

Tableau 3 Langues parlées au travail selon les secteurs

NACE Rev. 2	L	F	D	P	I	Angl.	autres	Moyenne*	N
1 Agriculture, sylviculture	90 %	27 %	22 %	4 %	0 %	5 %	3 %	1,50	2 192
2.1 Industries extractives	54 %	82 %	30 %	27 %	6 %	9 %	4 %	2,12	106
2.2 Industrie manufacturière	64 %	79 %	42 %	17 %	4 %	29 %	4 %	2,38	10 348
2.3 Production et distribution de l'énergie	96 %	65 %	53 %	5 %	2 %	30 %	1 %	2,52	843
2.4 Gestion de l'eau et des déchets	84 %	59 %	40 %	9 %	2 %	10 %	1 %	2,05	484
3. Construction	32 %	75 %	23 %	54 %	4 %	7 %	4 %	1,97	13 274
4.1 Entretien et réparation de véhicules à moteur	68 %	80 %	43 %	19 %	6 %	24 %	5 %	2,45	15 351
4.2 Transports et entreposage	76 %	67 %	44 %	13 %	4 %	34 %	6 %	2,44	7 748
4.3 Hébergement et restauration	30 %	83 %	19 %	27 %	10 %	17 %	13 %	2,00	6 774
5. Information et communication	66 %	73 %	41 %	5 %	3 %	51 %	5 %	2,44	5 243
6. Activités financières et d'assurance	50 %	75 %	41 %	5 %	8 %	64 %	10 %	2,54	17 862
7. Activités immobilières	60 %	80 %	39 %	15 %	7 %	35 %	6 %	2,42	1 126
8.1 Activités scientifiques et techniques	48 %	83 %	41 %	6 %	7 %	57 %	7 %	2,47	9 917
8.2 Autres services administratifs	30 %	83 %	22 %	38 %	3 %	18 %	6 %	2,02	6 766
9.1 Administration publique	95 %	56 %	40 %	4 %	2 %	22 %	2 %	2,21	23 931
9.2 Enseignement	83 %	65 %	47 %	5 %	2 %	28 %	3 %	2,32	6 459
9.3 Santé humaine et action sociale	85 %	75 %	45 %	12 %	3 %	20 %	4 %	2,43	17 328
10.1 Arts, spectacles et activités récréatives	75 %	74 %	49 %	6 %	5 %	40 %	5 %	2,53	1 176
10.2 Autres activités de services	77 %	76 %	41 %	16 %	6 %	23 %	5 %	2,43	3 710
10.3 ménages en tant qu'employeurs	14 %	83 %	7 %	24 %	2 %	5 %	4 %	1,40	815
10.4 Organisations extra-territoriales	9 %	80 %	28 %	5 %	13 %	80 %	36 %	2,53	9 170
11. pas d'indication	49 %	71 %	31 %	20 %	4 %	24 %	8 %	2,06	30 041
12. sans objet	63 %	45 %	22 %	10 %	4 %	14 %	8 %	1,66	36 252
Total	61 %	68 %	34 %	15 %	5 %	28 %	7 %	2,18	226 916

Source: STATEC – RP 2011 * moyenne du nombre de langues utilisées

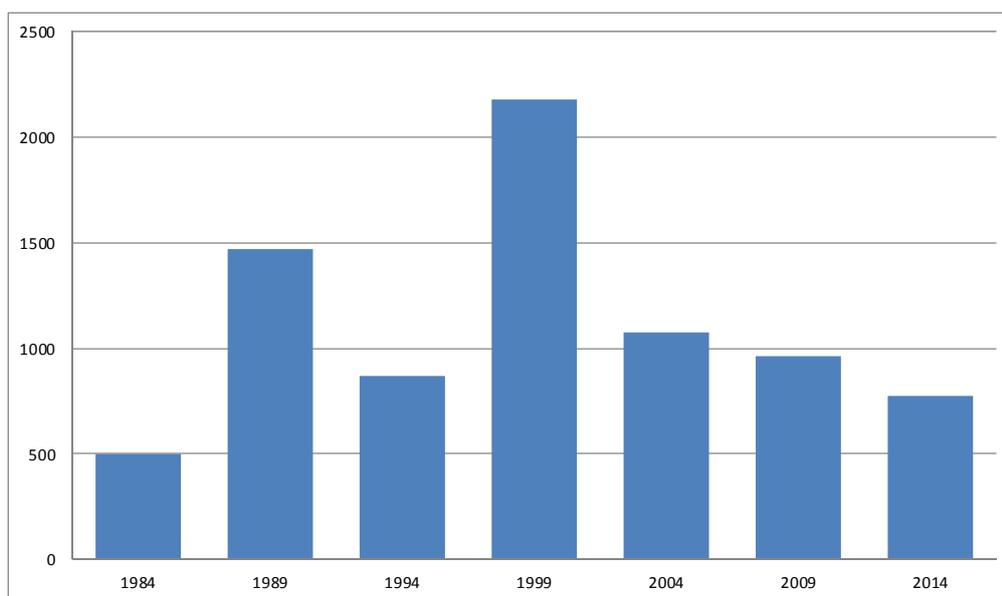
Le croisement avec les secteurs d'activité montre une opposition nette entre le secteur privé et le secteur public. Le français est la langue la plus parlée dans tous les secteurs économiques du privé, tandis que le luxembourgeois a ses bastions dans le secteur public et parapublic (voir tableau 3).

2 30 années d'offres d'emploi dans le *Luxemburger Wort*

2.1 La constitution de l'échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

Cette étude constitue la troisième mise à jour d'une analyse des offres d'emploi du *Luxemburger Wort* initialement effectuée sur la période 1984-1999¹³. Le *Luxemburger Wort* est en effet le principal quotidien, qui publie chaque samedi un large éventail d'offres d'emploi et qui fait référence en la matière au Luxembourg et même au-delà de ses frontières. L'échantillon prend en compte des années espacées de 5 ans, c'est-à-dire initialement 1984, 1989, 1994 et 1999. Pour chacune des années considérées, nous n'avons pas traité la totalité des quotidiens du samedi. Nous nous étions limités en général au second samedi de chaque mois, en exceptant les mois de juillet et août, mois d'été pour lesquels l'offre d'emploi est plus limitée. Une première mise à jour a été effectuée afin d'intégrer l'année 2004¹⁴ à l'échantillon, puis l'année 2009¹⁵. En conservant la même méthodologie, l'intégration de l'année 2014 permet la réalisation d'un échantillon qui totalise 70 éditions du *Luxemburger Wort* (10 journaux par année pour chacune des sept années considérées) et permet d'avoir un aperçu des demandes linguistiques dans l'emploi au Luxembourg et de ses évolutions, par la loupe de son principal quotidien. La composition de l'échantillon est la suivante : 500 offres d'emploi pour 1984, 1 470 pour 1989, 867 pour 1994, 2 179 pour 1999, 1 075 pour 2004, 966 pour 2009 et 773 pour 2014 (voir graphique 8).

Graphique 8 Offres d'emploi de l'échantillon par année



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009 et 773 en 2014)

¹³ Piroth et Fehlen 2000.

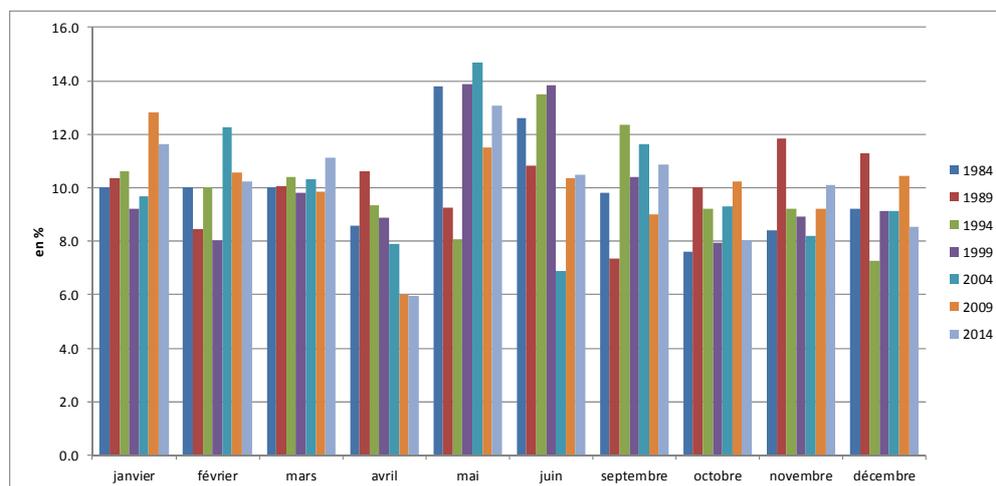
¹⁴ Pigeron-Piroth et Fehlen 2005.

¹⁵ Pigeron-Piroth et Fehlen 2010.

Les écarts existant dans le nombre d'offres d'emploi saisies pour les différentes années s'expliquent par la conjoncture économique et son incidence en matière d'offre d'emploi. Le volume d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* ne cesse de diminuer depuis 1999, année exceptionnelle ayant dépassé les 2000 annonces saisies.

La décomposition de l'échantillon par mois et par année révèle la saisonnalité des offres d'emploi (voir graphique 9).

Graphique 9 Offres d'emplois par année et mois (en %)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009 et 773 en 2014)

La baisse des offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* n'est pas uniquement due à la conjoncture, elle peut également être imputée au poids croissant pris par d'autres modes de diffusion des offres d'emploi. En dehors de la presse écrite, les offres d'emploi peuvent être diffusées via l'administration de l'emploi luxembourgeoise (l'ADEM) ou encore les agences d'Intérim. De plus, il ne faut pas oublier que les travailleurs immigrés (par exemple dans le bâtiment) se recrutent par des filières communautaires, et que les fonctionnaires européens sont recrutés à l'échelle internationale, par d'autres voies que celle de la presse écrite nationale. Par ailleurs, une étude du CEPS- INSTEAD (Hauret 2009) menée en 2007 auprès de 1 500 entreprises du secteur privé nous apprend que 28% des recrutements s'effectuent sans appel public à candidature, mais par recours à des réseaux personnels ou professionnels, ou encore par promotion interne à l'entreprise. Les auteurs parlent alors d'« offres d'emploi invisibles ». Mais ce sont surtout les sites Internet qui ont connu un fort développement en matière de recherche d'emploi ces dernières années. Ils présentent de nombreux avantages à la fois pour les personnes en recherche d'emploi et les entreprises ayant des besoins en personnel (parfois pour des qualifications spécifiques). Pour la personne en recherche d'emploi, le recours à Internet offre par exemple une liberté et une rapidité de recherche, la possibilité de sélection de critères (professionnels, géographiques, types de contrat...). Pour l'entreprise publiant l'annonce, l'intérêt majeur est la diffusion internationale de son offre d'emploi en un temps très réduit, multipliant ainsi les possibilités de trouver la personne adéquate.

C'est du fait de cette hausse croissante du recours à Internet que nous avons réalisé une seconde étude, en parallèle de celle des annonces parues dans le *Luxemburger Wort*, à partir des annonces publiées sur le site d'offres d'emploi *Jobs.lu* que nous détaillerons dans la partie 4 (voir page 33).

2.2 Les variables prises en compte

Qu'il s'agisse du *Luxemburger Wort* ou du site Internet *Jobs.lu*, chaque offre d'emploi a fait l'objet d'un enregistrement propre. Néanmoins, si plusieurs personnes ayant le

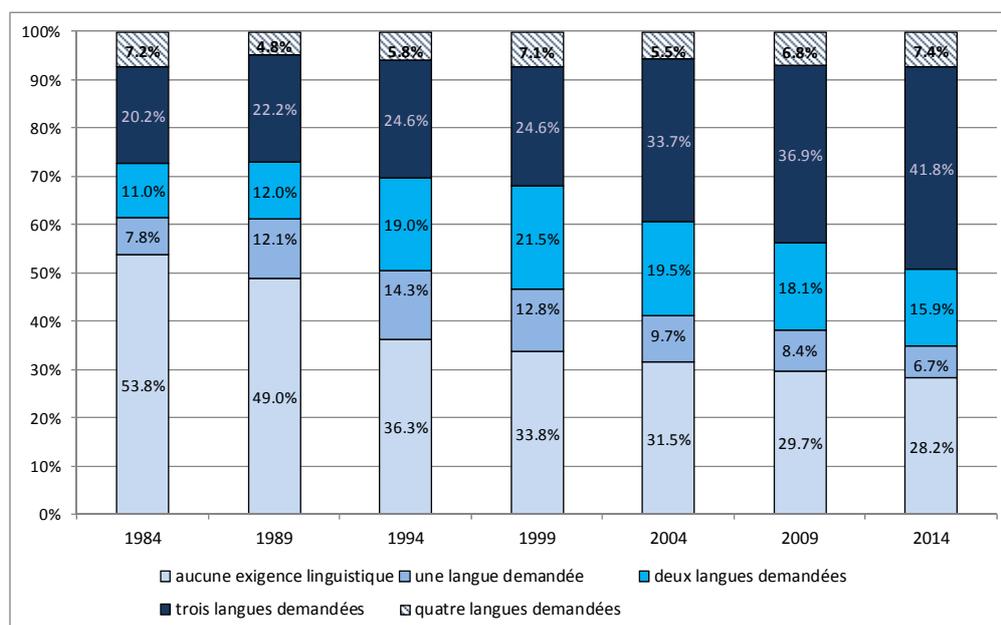
Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014)

même profil sont recherchées, un seul enregistrement a été effectué. Les variables saisies et les critères de saisie sont identiques pour les offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* et celles parues en ligne sur le site *Jobs.lu* (voir partie 3, page 28). Chaque langue, (luxembourgeois, allemand, français, anglais, italien, espagnol et portugais, ou autres langues) a ainsi été codée de façon à faire la distinction entre les langues qui sont nécessaires pour l'emploi en question (langues demandées) et celles qui sont simplement souhaitées (qui constitueraient un atout/un avantage). Les langues demandées correspondent à des expressions telles « luxembourgeois exigé », « langues : luxembourgeois etc. », « connaissance du luxembourgeois », « maîtrise de la langue luxembourgeoise », « bonnes/excellentes notions d'allemand », « facilités d'expression écrite et orale en allemand », « fluent in luxemburgish » « good knowledge of ... » « Sprachkenntnisse : Luxemburgisch », « englische Sprachkenntnisse sind erforderlich », « gute Deutschkenntnisse setzen wir voraus », « ... beherrschen » etc. Les compétences souhaitées sont de la forme « l'anglais sera considéré comme un atout », « l'anglais est un avantage », « notions d'anglais », « préférence sera donnée à un candidat parlant luxembourgeois... », « french is an asset, an advantage... » « anglais souhaité », « Grundkenntnisse in Französisch », « Französisch ist von Vorteil » etc.

D'autres variables comme la profession¹⁶ ou encore le secteur d'activité¹⁷ ont également été saisies dans le but de préciser les besoins linguistiques en fonction de l'activité exercée.

2.3 Le nombre de langues demandées

Graphique 10 Nombre de langues demandées dans l'annonce (1989-2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009 et 773 en 2014)

Note de lecture : en 2014, 28,2% des offres de l'échantillon n'exigent la connaissance d'aucune langue, 6,7% demandent la connaissance d'une langue, 15,9% de deux langues, 41,8% de trois langues et 7,4% de quatre langues.

Les annonces parues en 2014 dans le *Luxemburger Wort* et analysées dans l'échantillon demandent pour la majorité d'entre elles (42%) la connaissance de **trois langues** (voir

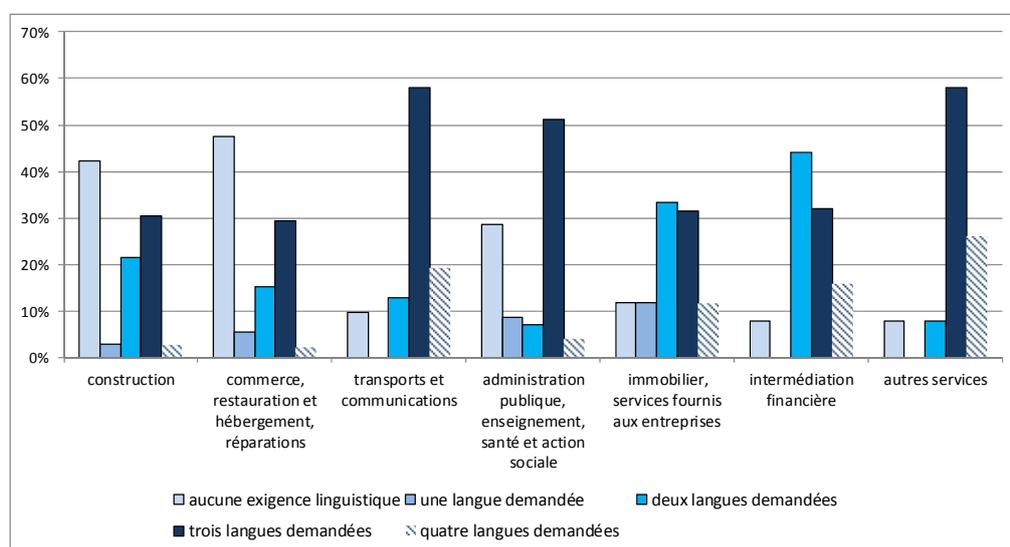
¹⁶ Les professions ont été saisies selon la classification internationale type des professions (CITP-88) afin de permettre des comparaisons dans le temps.

¹⁷ Les secteurs d'activité ont à la fois été saisis selon la nomenclature NACE Rev 2 et selon une répartition en 12 branches utilisée dès la première version de cette étude, et que nous avons conservée afin de pouvoir analyser les évolutions.

graphique 10). Il s'agit dans 88% des cas des trois langues du pays mentionnées dans la loi de 1984¹⁸, à savoir le luxembourgeois, le français et l'allemand. Elles constituent les langues administratives et judiciaires du Luxembourg, par ailleurs le luxembourgeois est la langue nationale, et le français la langue de la législation. Cette demande de trilinguisme est donc désormais une pratique courante dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*, et elle utilise diverses appellations : «les trois langues du pays », « les trois langues usuelles du pays », « les trois langues administratives» etc. Ces formulations seront étudiées plus en détail dans la section 4.2.1.

Cette demande de trilinguisme n'a cessé de croître dans les offres d'emploi au fil des années étudiées (voir graphique 10). En 1984, le trilinguisme ne concernait que 20.2% des offres d'emploi, car la majeure partie des annonces (53.8%) n'exprimait aucune demande linguistique particulière. Aujourd'hui, le rapport est inversé : il y a beaucoup plus d'annonces qui demandent trois langues que d'annonces qui n'en demandent aucune (28.2%). On ne peut cependant se contenter d'interpréter cette évolution uniquement par une hausse des besoins en personnel trilingue, car il s'agit très probablement aussi d'une évolution dans les pratiques. Par le passé, il ne semblait pas nécessaire de préciser dans les offres d'emploi la connaissance des trois langues du pays. Cette compétence linguistique était en effet bien souvent implicite, dans un pays qui manie les trois langues et surtout pour des offres d'emplois administratifs. Désormais, alors que la population de nationalité étrangère représente 45,9% des habitants (STATEC, janvier 2015), et 70% des salariés si l'on tient compte également des travailleurs frontaliers venant des trois pays voisins (IGSS, mars 2013), ces compétences ne peuvent plus uniquement être sous-entendues et se doivent d'être précises, a fortiori dans un marché de l'emploi aussi ouvert, mais segmenté que celui du Luxembourg (voir partie 1.2.2, page 7). Ce marché de l'emploi luxembourgeois a d'ailleurs connu de grands bouleversements sur cette période de 30 ans, s'orientant de la mono-industrie vers l'économie de la connaissance, ce qui se traduit également par des demandes linguistiques diverses.

Graphique 11 Nombre de langues demandées selon la branche d'activité (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (773 pour 2014)

Au-delà du nombre de langues demandées dans l'annonce, c'est également le niveau de compétence qui est intéressant à analyser. Dans un marché de l'emploi de plus en plus internationalisé et concurrentiel, où il devient difficile de trouver une main-d'œuvre trilingue, un nombre croissant d'annonces précise désormais le niveau de compétence qui est demandé. S'agit-il d'une maîtrise écrite ou plutôt orale ? En cas de trilinguisme, faut-il maîtriser aussi bien les trois langues en question ? L'étude qualitative des offres d'emploi permettra d'apporter des éléments de précision (voir partie 4, page 33).

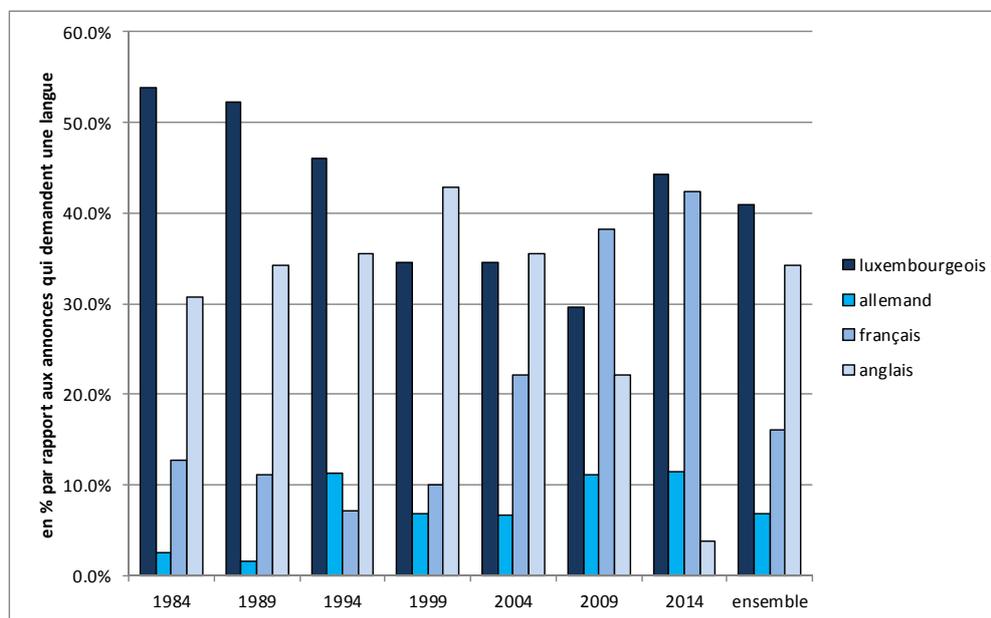
¹⁸ Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014)

Le nombre de langues demandées dans l'annonce (ainsi que les langues en question comme nous le verrons plus tard), varie en fonction de la branche d'activité. La construction et le commerce/restauration/hébergement sont les deux secteurs pour lesquels l'absence d'exigence linguistique est la plus manifeste en 2014 (voir graphique 11). Faut-il y voir le découragement des patrons de trouver un personnel bi- voire trilingue pour des emplois peu rémunérés ? Ou simplement le fait que dans ces secteurs surtout développés au centre et au sud du pays, le français s'impose tellement comme langue de communication qu'il est inutile de le mentionner ? D'ailleurs, 73.8% des annonces de ces secteurs n'ayant aucune demande linguistique, sont rédigées en français.

Les branches les plus demandeuses en trilinguisme sont les transports/communications, l'administration publique/enseignement/santé action sociale, ainsi que la branche « autres services » (c'est-à-dire plutôt des activités scientifiques et techniques). Alors que dans la finance, c'est le bilinguisme qui est le plus demandé. L'immobilier et les services aux entreprises (activités juridiques, comptables....) sont autant demandeurs de bilinguisme que de trilinguisme.

Graphique 12 La demande d'une seule langue (1984-2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009 et 773 en 2014)

Une façon d'aborder l'urgence de la maîtrise d'une langue est d'étudier les offres qui demandent la connaissance **d'une seule langue**, parce qu'on peut supposer qu'elles correspondent à des besoins bien spécifiques. En 2014, seules 6.7% des annonces demandent la connaissance d'une seule langue, ce pourcentage étant en baisse depuis 1994, où il concernait 14.3% des annonces (voir graphique 10). Au-delà de cette proportion, il est intéressant de constater les évolutions dans la langue demandée en question. Pour les premières années de notre échantillon (jusque 1994), cette langue unique demandée était surtout le luxembourgeois (voir graphique 12). L'anglais comme langue unique demandée, en progression, avait atteint un pic à 43% des annonces en 1999. Depuis, il est en baisse et ne concerne plus que 4% des annonces ayant demandé une seule langue en 2014. Inversement, le français est de plus en plus demandé comme langue unique depuis 1999 et concerne 42% des annonces demandant une seule langue en 2014. C'est le luxembourgeois qui est la langue unique la plus demandée en 2014, avec une forte hausse par rapport à 2009. On trouve donc le luxembourgeois et le français au coude à coude comme langue unique demandée en 2014 (respectivement 44.2% et 42.3% des annonces demandant une seule langue). Comment interpréter ces besoins ? Pour le luxembourgeois, il s'agit majoritairement d'emplois dans la santé et l'action sociale, où on insiste de ce fait sur le besoin de connaissance en luxembourgeois, comme langue de

communication permettant les échanges avec les patients. Pour le français, les secteurs concernés sont plus variés.

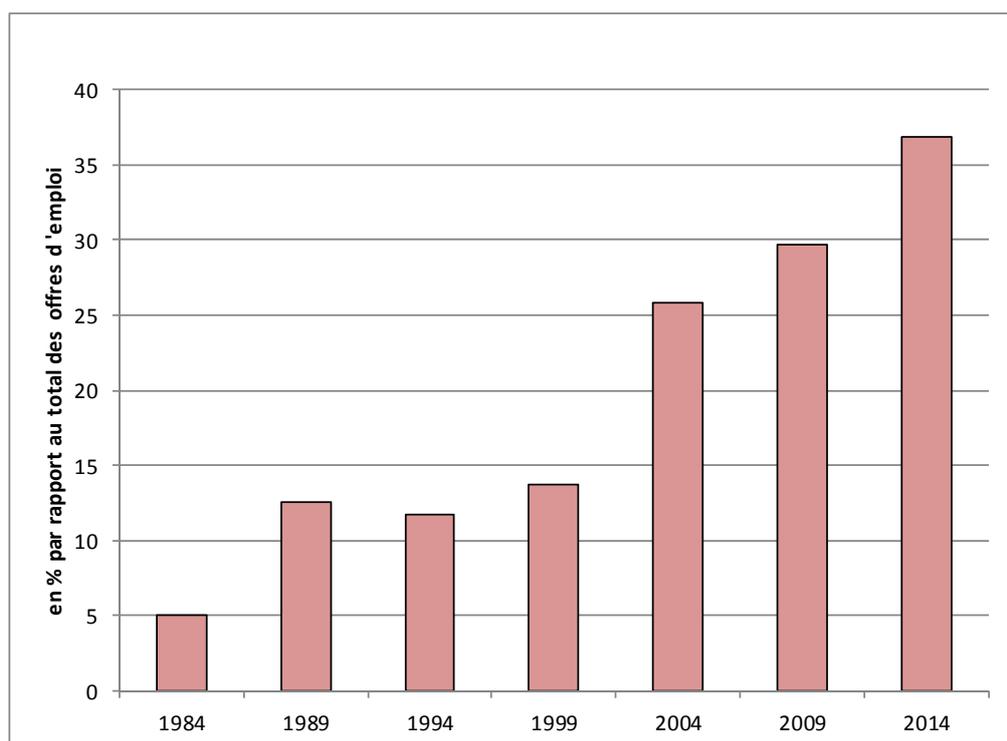
2.3.1 Le bilinguisme

En 2014, 15,9% des annonces de notre échantillon demandent la connaissance de deux langues. Ce pourcentage est en baisse depuis 1999 où il représentait 21,5% des annonces. Dans la moitié des cas, c'est la combinaison **français-allemand** qui est demandée, dans la continuité de ce que nous avons observé à partir des données de 2009. Alors qu'auparavant et notamment en 2004, c'était la combinaison français-anglais qui prévalait.

2.3.2 Le trilinguisme

Les annonces demandant la connaissance de trois langues (41,8%) sont beaucoup plus nombreuses que celles qui requièrent le bilinguisme. Lorsque trois langues sont demandées en 2014, dans 88% des cas, on fait référence aux trois langues usuelles du pays. Le luxembourgeois a fini par remplacer l'anglais dans ces demandes de trilinguisme, car en 1984, près de 75% des offres d'emploi qui exigeaient la connaissance de trois langues faisaient référence à l'allemand, au français et à l'anglais. Le graphique ci-dessous est révélateur de la hausse de la part prise par les trois langues du pays dans le total des annonces entre 1984 et 2014.

Graphique 13 Demande de triplet luxembourgeois-allemand-français parmi le total des offres d'emploi (1984-2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009 et 773 en 2014)

Cette évolution nous amène à préciser que par le passé, la connaissance des trois langues usuelles du pays, considérée comme implicite n'était pas forcément indiquée dans l'annonce, alors qu'aujourd'hui elle l'est plus systématiquement.

En 2014, l'administration publique/enseignement/santé et action sociale est, avec les transports et communications, la branche dans laquelle l'exigence de trilinguisme est la plus manifeste (respectivement 51% et 58% des annonces demandent la connaissance

Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014)

de trois langues). Du fait de l'importance du nombre de travailleurs étrangers dans l'emploi intérieur et de l'ouverture de l'économie luxembourgeoise, il semble aujourd'hui nécessaire de préciser que l'emploi dans l'administration publique demande la connaissance des trois langues usuelles du pays. Parmi les offres d'emploi de l'administration publique, il y a aussi 28.7% des annonces qui ne mentionnent aucune connaissance particulière et que l'on peut interpréter comme une demande implicite des trois langues usuelles du pays. Par ailleurs, 8,7% des annonces dans l'administration publique ne demandent la connaissance que d'une seule langue : le luxembourgeois (dans 74% des cas), ce qui souligne toute l'importance de la maîtrise de cette langue, dans la santé et l'action sociale par exemple.

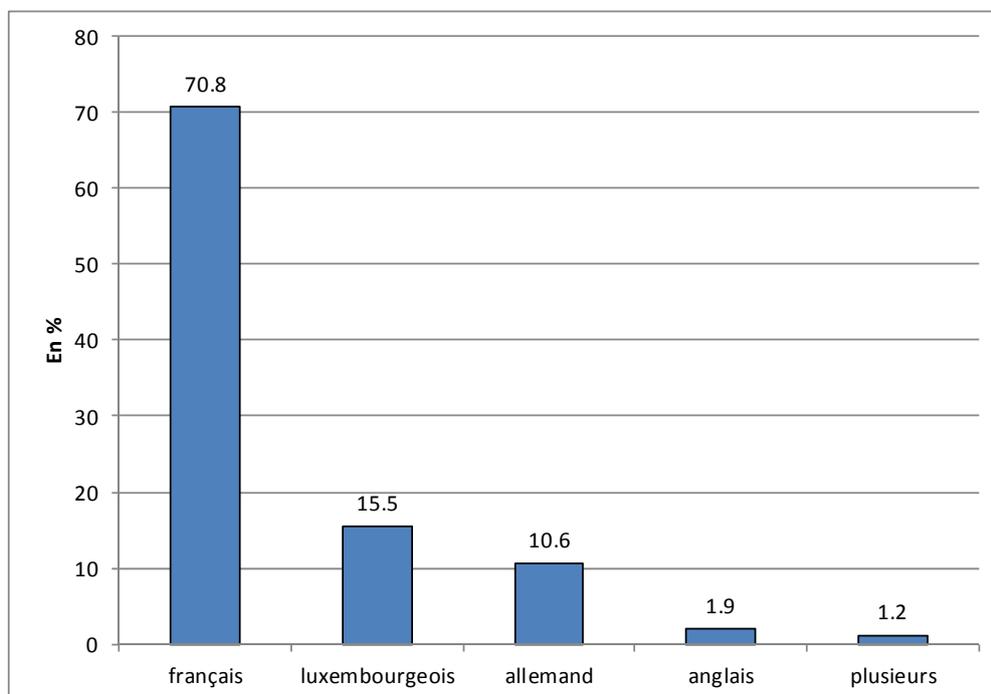
2.3.3 Le quadrilinguisme

7,4% des annonces de 2014 demandent la connaissance de 4 langues, un pourcentage qui reste plutôt stable sur les diverses années étudiées. Il s'agit du triplet luxembourgeois-allemand-français auquel on ajoute l'anglais. Il s'agit surtout d'emplois dans l'administration publique/santé et action sociale et les services aux entreprises.

2.4 La langue de rédaction de l'annonce : le français dans 71% des cas

La langue choisie pour écrire l'offre d'emploi ne figure pas systématiquement parmi les demandes linguistiques de l'annonce. Pourtant, le choix de cette langue n'est pas innocent. On estime en effet que la personne qui postulera à l'emploi en question devra au moins comprendre le contenu de l'annonce, donc avoir des connaissances de la langue qui a été utilisée pour la rédiger.

Graphique 14 Langue de rédaction de l'annonce (en 2014)



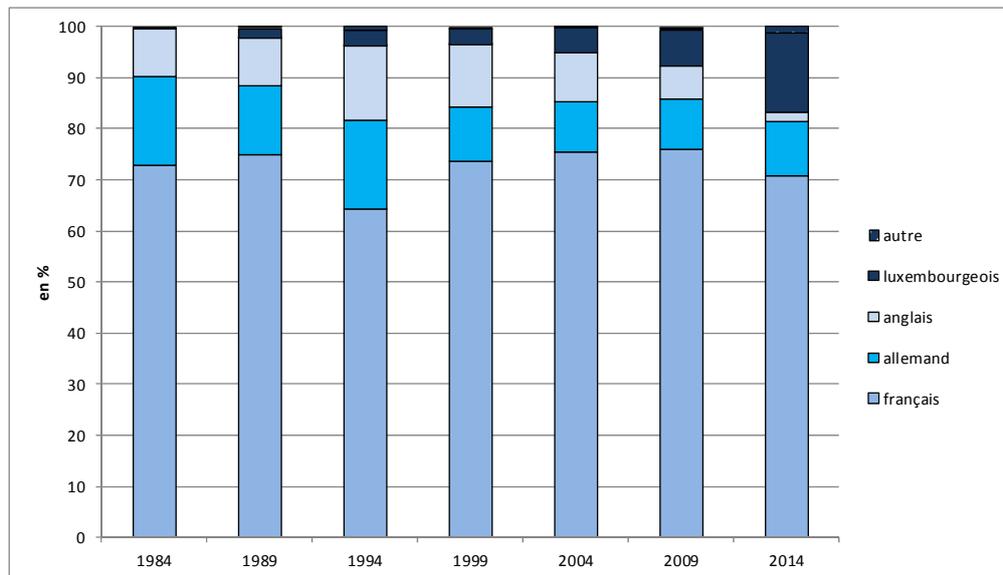
Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (773 pour 2014)

Il s'agit donc d'une compétence linguistique implicite. Le français est la langue la plus souvent utilisée (dans 71% des cas) pour rédiger l'annonce dans le *Luxemburger Wort* (voir graphique 14). C'est la langue de rédaction de l'annonce qui est choisie par l'employeur pour toucher le plus de candidats potentiels. Pourtant, par rapport à 2009, on assiste à une baisse du recours au français pour rédiger l'annonce, car près de 76% des

annonces utilisaient le français en 2009. En 2014, avec 15.5% des annonces concernées, c'est le luxembourgeois qui constitue la seconde langue la plus utilisée pour rédiger les offres dans le *Luxemburger Wort*, en forte progression par rapport à 2009 (où 7,1% des annonces étaient rédigées en luxembourgeois). L'allemand arrive après le luxembourgeois, avec 10.6% des offres. L'anglais est largement minoritaire et concerne moins de 2% des annonces. Il n'a cessé de diminuer, alors qu'en 1994 il représentait encore 14.6% des annonces. Ceci vient renforcer l'idée selon laquelle les divers canaux de diffusion des offres d'emploi ne s'adressent pas aux mêmes publics et n'ont pas les mêmes pratiques. Le *Luxemburger Wort* ne vise pas ici un lectorat international en recherche d'un emploi dans le secteur financier, ce qui explique le faible recours à l'anglais dans ses offres d'emploi. Nous verrons que les pratiques sont tout autres dans les sites Internet d'offres d'emploi comme *Jobs.lu*, où 70% des offres d'emploi sont rédigées en anglais (voir 3.2, page 30).

Les évolutions depuis 1984 sont surtout révélatrices de la hausse du nombre d'annonces rédigées en luxembourgeois au fil des années, désormais plus nombreuses que celles utilisant l'allemand. Alors qu'en 1984, une seule annonce était rédigée en luxembourgeois ! (voir graphique 15) Le fait d'utiliser le luxembourgeois comme langue de rédaction insiste encore plus sur la nécessité de maîtriser cette langue.

Graphique 15 Evolution de la langue de rédaction de l'annonce (1984-2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

2.5 Les compétences linguistiques

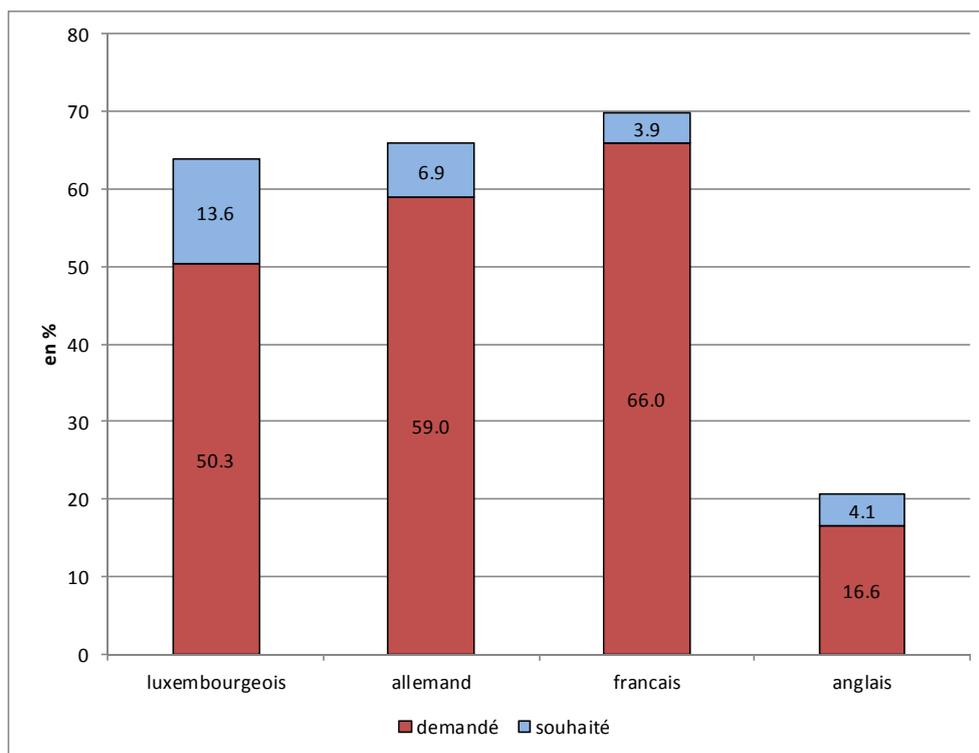
Lors de l'encodage des informations présentes dans les offres d'emploi, nous avons fait la distinction entre des demandes expresses de connaissances linguistiques, et des souhaits (mentionnant que la connaissance de la langue est un « plus », un « atout », un « avantage »...).

Compte tenu du nombre d'annonces qui demandent ou souhaitent la connaissance de plusieurs langues, lorsqu'une langue sera indiquée comme demandée ou souhaitée dans ce paragraphe, elle le sera habituellement non comme langue unique, mais simultanément avec une, voire plusieurs autres.

2.5.1 La langue la plus demandée dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort est le français.

En 2014, le français est la langue la plus demandée dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*. 66% des annonces demandent explicitement la connaissance du français, qu'il soit associé ou non à une autre langue. Si on ajoute encore les annonces qui **souhaitent** le français, le pourcentage monte à 70% (voir graphique 16).

Graphique 16 Les compétences linguistiques mentionnées dans l'annonce (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (773 pour 2014)

L'allemand est demandé dans 59% des annonces et le luxembourgeois dans 50.3% d'entre elles. L'anglais est pour sa part très peu demandé (seulement 16.6% des annonces).

2.5.2 Les langues souhaitées

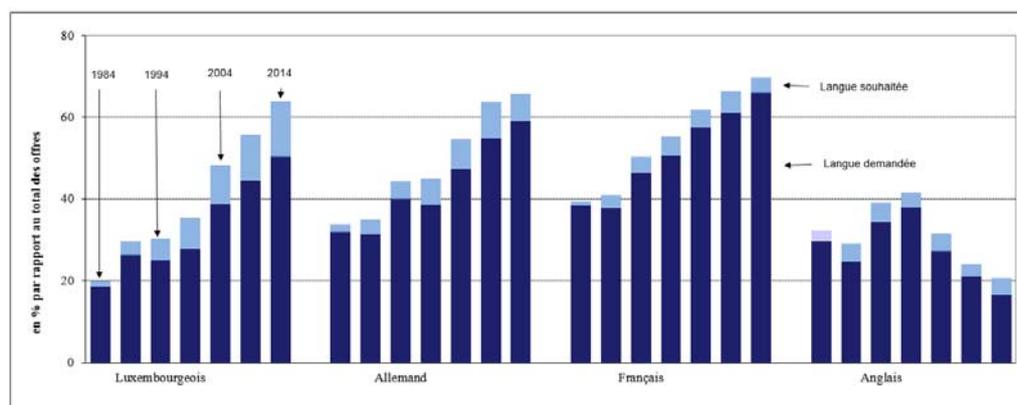
Le luxembourgeois est en première place des langues souhaitées dans le *Luxemburger Wort* avec 13.6% en 2014, alors qu'en 1984, seulement 1.4% le mentionnaient comme souhaité. Connaissant la pénurie de personnel luxembourgeois, les recruteurs ne peuvent pas toujours se permettre de l'exiger. Les formulations du genre « *la maîtrise du luxembourgeois sera considérée comme un atout* » que l'on peut lire dans les offres d'emploi sont souvent des signes indiquant que les employeurs désespèrent de trouver le profil linguistique adéquat. Parallèlement, le luxembourgeois a également progressé comme langue demandée. On trouve d'ailleurs des annonces qui insistent sur la nécessité de connaître cette langue, en l'indiquant en gras, en ajoutant des points d'exclamation ou encore en soulignant dans le texte l'importance de cette langue pour l'emploi en question (voir aussi l'analyse du contenu des annonces en partie 4). D'autres annonces insistent encore sur la volonté d'apprendre le luxembourgeois dont doit faire preuve le candidat.

Dans le *Luxemburger Wort*, plusieurs annonces mentionnaient que « la connaissance de toute autre langue constitue un avantage ». Comme aucune langue précise n'a été indiquée, ces compétences linguistiques souhaitées n'ont pas pu être intégrées à l'analyse.

La connaissance des langues peut ainsi faire la différence entre les candidats. Ceci souligne la particularité des pratiques linguistiques au Luxembourg et sur son marché de l'emploi. On a même parfois l'impression que certaines annonces insistent davantage sur les compétences linguistiques que sur les compétences professionnelles à proprement parler.

Le graphique suivant résume à lui seul la progression depuis 1984 des demandes langagières dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* (voir graphique 17). On y voit la nette progression du luxembourgeois (à la fois souhaité et demandé), la prédominance du français qui est toujours en hausse et la hausse également de l'allemand. Par contre, l'anglais est en baisse à partir de 1999, ce qui s'explique par une spécialisation renforcée du *Luxemburger Wort* dans les annonces relatives au marché d'emploi « local ». Les annonces les plus demandeuses d'anglais, relatives à des emplois dans le secteur financier par exemple, utilisent d'autres modes de diffusion.

Graphique 17 : Langues demandées et souhaitées : évolution de 1984 à 2014



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009 et 773 en 2014)

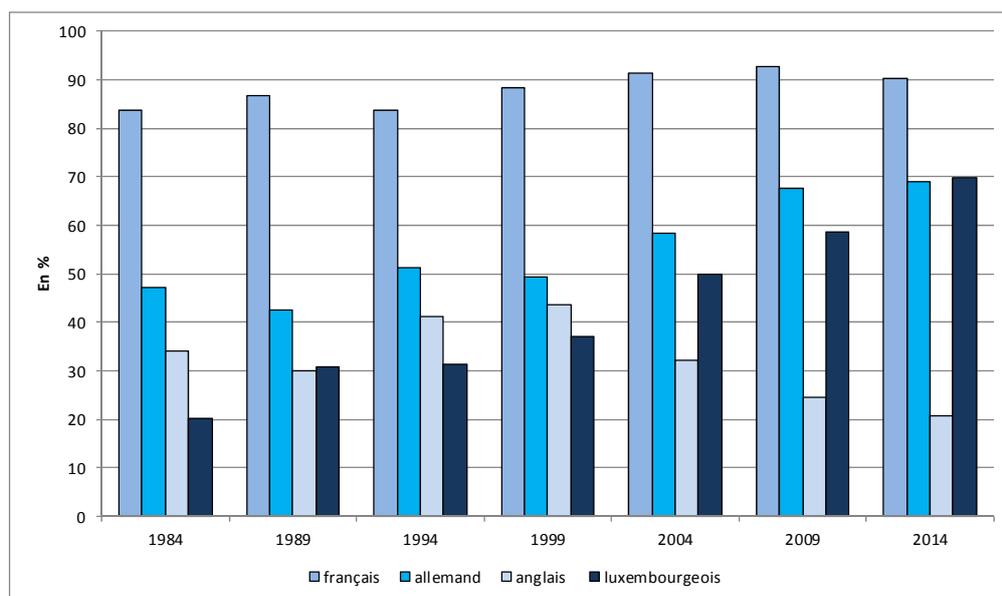
2.5.3 La prise en compte de la langue de rédaction de l'annonce

La langue utilisée pour rédiger l'annonce ne figure pas systématiquement parmi les langues demandées ou souhaitées dans l'offre d'emploi. Elle constitue cependant une compétence implicite, d'une part car il est nécessaire de comprendre l'annonce avant d'y répondre et d'autre part, car cette langue constitue sans doute la langue de communication dans l'entreprise. Par exemple, 37.5% des annonces rédigées en luxembourgeois ne mentionnent cette langue ni comme souhaitée, ni comme exigée.

A ce titre, on peut définir une compétence linguistique « élargie » intégrant la langue de rédaction de l'annonce dans le cas où elle n'est pas mentionnée dans les compétences linguistiques. Ainsi, en 2014, 90.4% des annonces font référence au français, en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'offre d'emploi (qu'il soit associé ou non à une autre langue) (voir graphique 18). Le luxembourgeois et l'allemand sont au coude à coude, presque aussi cités l'un que l'autre (69.7% pour le luxembourgeois et 69% pour l'allemand). Alors que seulement 20.7% des annonces font référence à l'anglais.

Les évolutions sont révélatrices du poids pris par le luxembourgeois, alors que l'anglais poursuit sa chute, et que le français amorce une légère baisse, due à un moindre recours comme langue de rédaction de l'annonce en 2014.

Graphique 18 Demande linguistique intégrant la langue de rédaction de l'annonce



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort

Note de lecture : en 1984, 83.6% des offres d'emploi faisaient référence au français en le souhaitant, en l'exigeant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce, 47.2% faisaient référence à l'allemand, 34.2% à l'anglais et 20.2% au luxembourgeois.

2.6 Quelles langues dans quels secteurs d'activité ?

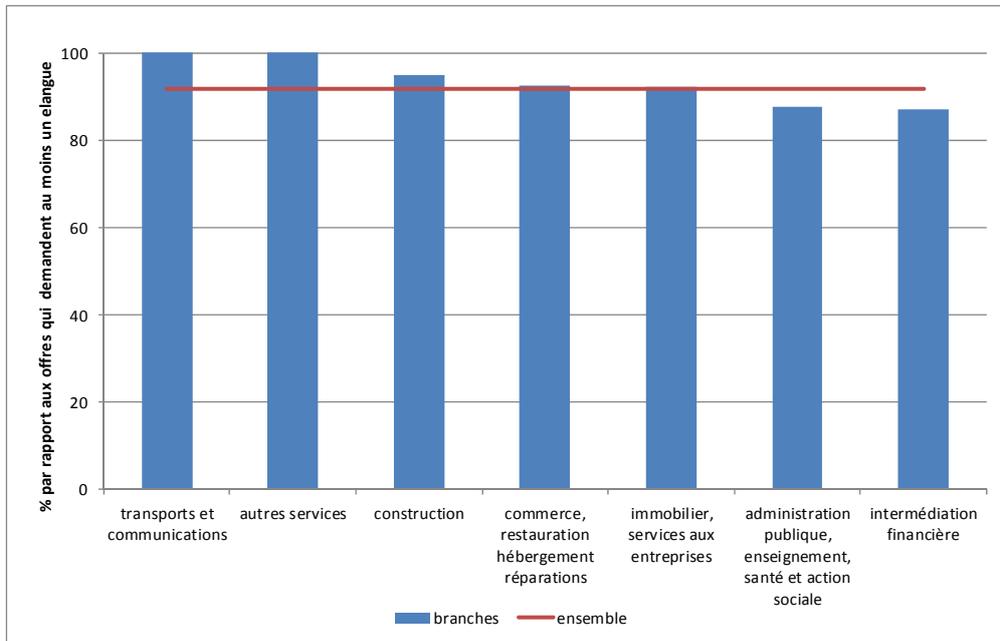
L'économie luxembourgeoise possède plusieurs spécificités. De plus en plus tertiaire et ouverte, elle se situe en outre dans un contexte de trilinguisme où les langues se mélangent et se pratiquent diversement en fonction notamment du lieu géographique et de l'activité. Il en résulte une certaine « segmentation linguistique », c'est-à-dire que les pratiques linguistiques ne sont pas les mêmes en fonction des secteurs d'activité.

En analysant plus précisément les langues qui sont expressément demandées dans l'annonce¹⁹ en fonction des secteurs d'activité, plusieurs conclusions intéressantes apparaissent.

Lorsque les annonces expriment une demande linguistique, le français en fait partie dans plus de neuf cas sur dix. En fonction des branches concernées, les besoins sont plus ou moins importants, mais toujours élevés (voir graphique 19). Ainsi, les transports et communications, les autres services (activités scientifiques et techniques) et la construction sont les plus demandeurs de français, alors que l'administration publique/enseignement/santé et action sociale, et la finance ont une demande sous-représentée (elle concerne tout de même respectivement 88 et 87% des annonces ayant des demandes linguistiques).

¹⁹ Nous avons pris en compte les annonces qui demandent la connaissance **d'au moins une langue**. La langue peut être demandée seule ou combinée avec une ou plusieurs autre (s) langue(s).

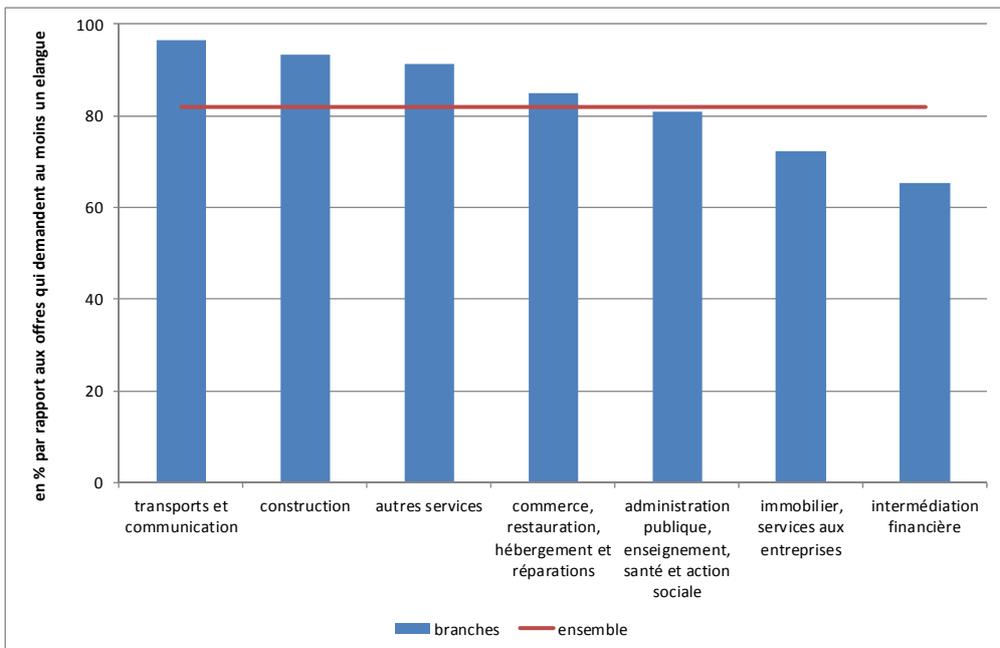
Graphique 19 La demande de français en fonction de la branche d'activité (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort

Les trois branches ayant les plus importantes demandes en allemand sont également les transports et communications, les autres services (activités scientifiques et techniques) et la construction (voir graphique 20). Alors que l'immobilier/services aux entreprises et la finance sont celles ayant le moins de besoins en allemand. On constatera néanmoins, par rapport au français que les écarts par rapport à la moyenne sont bien plus importants.

Graphique 20 La demande d'allemand en fonction de la branche d'activité (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort

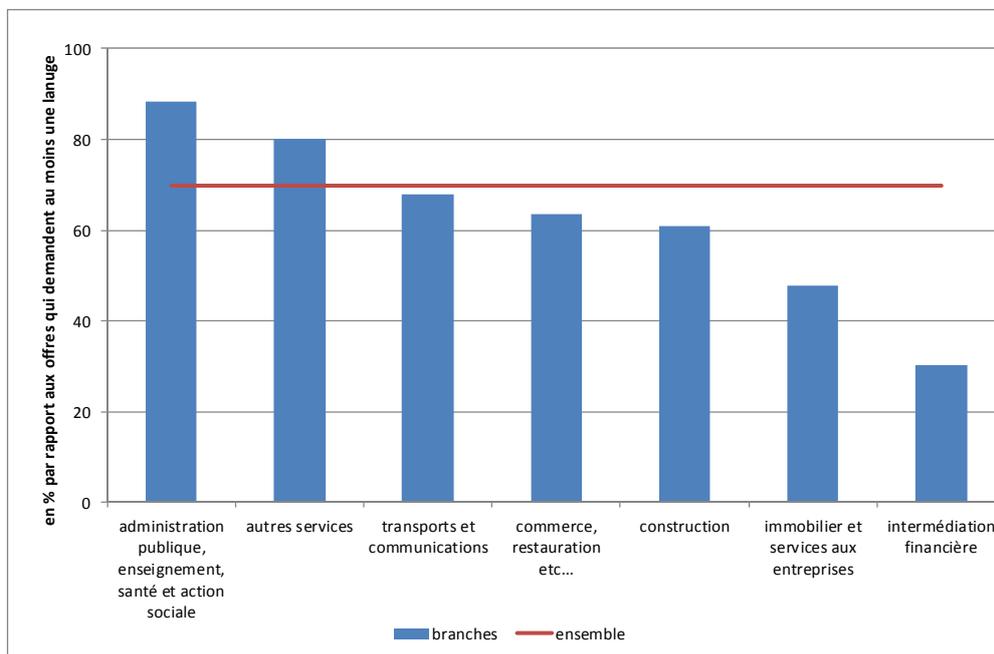
Pour le luxembourgeois, les fluctuations autour de la moyenne sont encore plus importantes en fonction des branches d'activité, indiquant que les branches se distinguent encore davantage les unes des autres dans leurs besoins de connaissance du luxembourgeois (voir graphique 21). Dans l'administration publique/enseignement/santé et action

Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014)

26

sociale, 88% des annonces demandent le luxembourgeois, alors que dans la finance c'est seulement 30%.

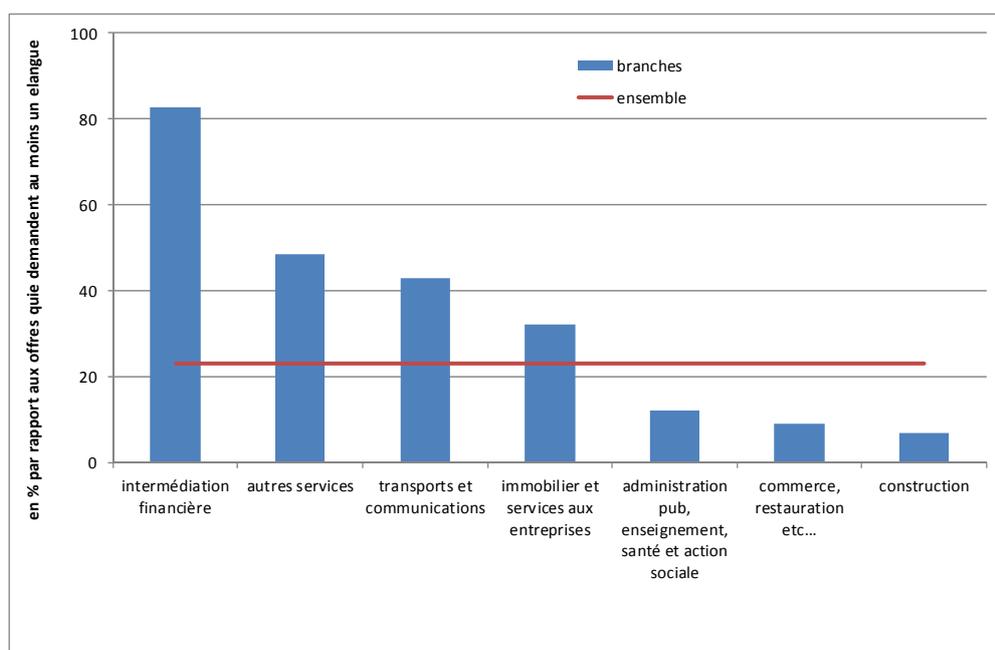
Graphique 21 La demande de luxembourgeois en fonction de la branche d'activité (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort

Ce dernier graphique confirme que l'anglais est la langue de la finance, puisque 82.6% des offres de cette branche qui ont des demandes linguistiques demandent l'anglais (voir graphique 22). Le commerce et la construction demandent très peu l'anglais (dans moins de 10% des cas), de même que l'administration publique.

Graphique 22 La demande d'anglais en fonction de la branche d'activité (en 2014)

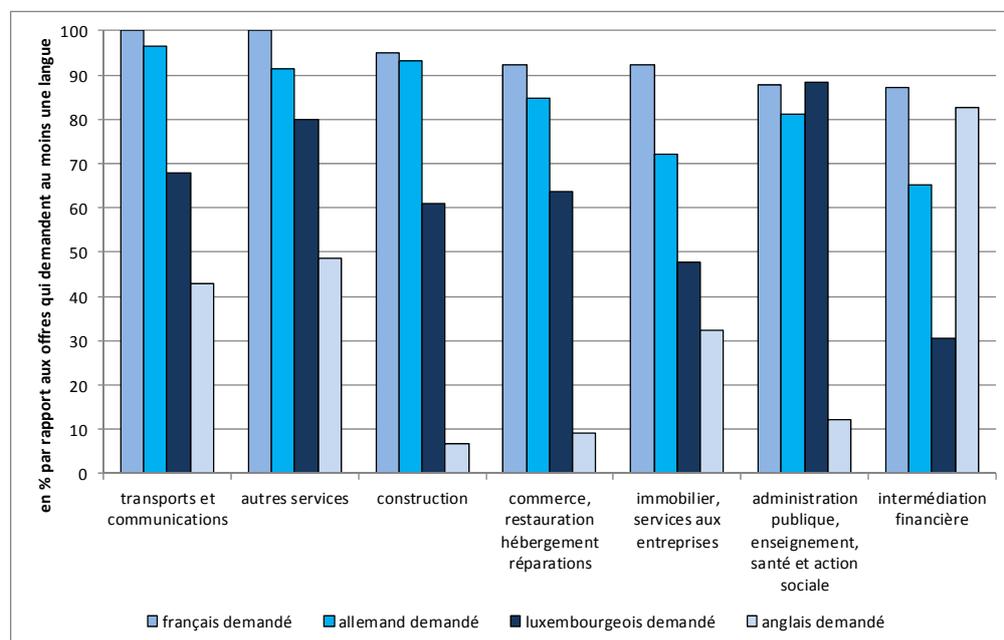


Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort

Le graphique suivant permet d'avoir une vue d'ensemble des demandes linguistiques en fonction des branches d'activité (voir graphique 23). Alors que le français semble

relativement important pour chacune d'entre elles, on peut constater de nettes différences dans les besoins en luxembourgeois, anglais ou encore allemand.

Graphique 23 Langues demandées selon les branches d'activité (en 2014)

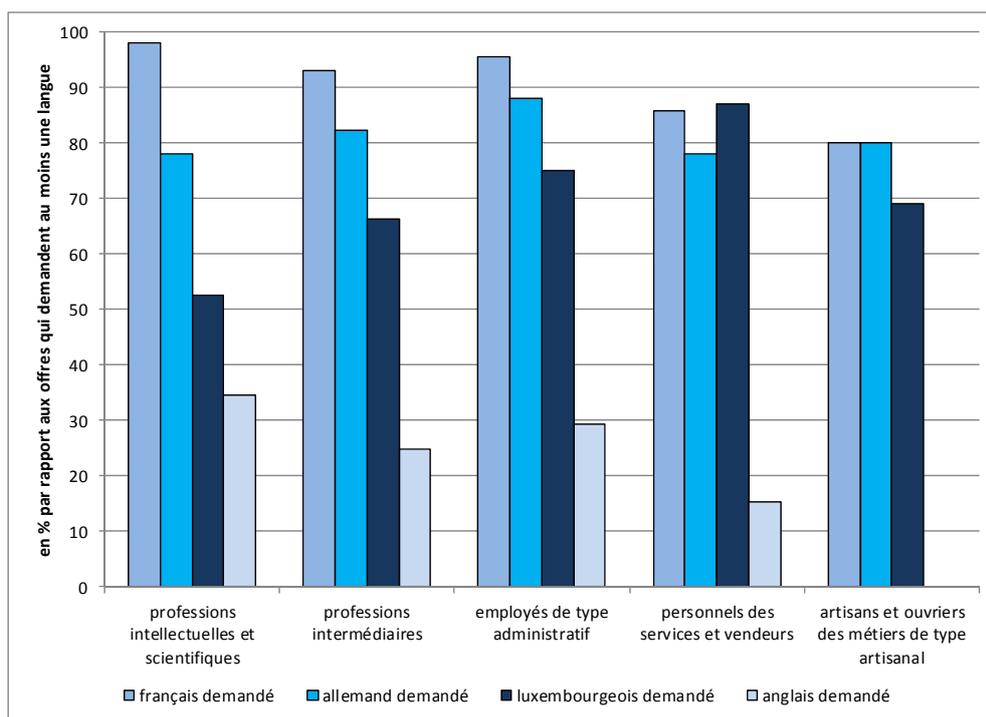


Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort

L'analyse des demandes en fonction des professions est aussi révélatrice de la diversification des pratiques linguistiques dans l'emploi au Luxembourg. Les professions pour lesquelles le luxembourgeois est le plus demandé sont celles de la vente et des services ainsi que les emplois administratifs, alors que les professions intellectuelles et scientifiques expriment au contraire les besoins les plus faibles en luxembourgeois. Le français et l'allemand confirment leur rôle de langues administratives au vu de leur demande, qui est maximale, dans les emplois administratifs. Pour le français, on notera également que les professions intellectuelles et scientifiques, ainsi que les professions intermédiaires sont très demandeuses de cette langue. Notons enfin que les professions intellectuelles et scientifiques, c'est-à-dire les emplois les plus qualifiés qui ont la plus forte demande en anglais, alors qu'aucune nécessité de connaître l'anglais n'apparaît pour les métiers de type artisanal.

Cette segmentation linguistique est liée à la segmentation de l'emploi que nous avons esquissée dans le chapitre introductif. En schématisant, l'activité économique au Luxembourg se répartit entre trois grands pôles principaux : le pôle local, le pôle international et le secteur protégé. Le pôle local comprend les activités mises en œuvre localement : la construction, le commerce etc. Les emplois sont peu ou pas qualifiés et il n'y a pas de besoin de connaissance de la langue luxembourgeoise. La majeure partie des salariés est en effet de nationalité étrangère. Le pôle international concerne quant à lui la finance. Il s'agit d'une main-d'œuvre très qualifiée (professions intellectuelles et scientifiques) et la langue anglaise, en tant que langue internationale, y est nécessaire. Enfin, le secteur que l'on a pris l'habitude de qualifier de « protégé » regroupe les emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale etc. Le luxembourgeois y est demandé, pour pouvoir comprendre/communiquer avec les publics concernés (les élèves à l'école, les personnes âgées dans les hôpitaux, les personnes qui s'adressent à une administration...). Il joue également le rôle de filtre qui limite l'accès à ces emplois, et offre aux locuteurs de luxembourgeois une certaine « protection » vis-à-vis de la concurrence que représentent les salariés étrangers parfois plus diplômés.

Graphique 24 Langues demandées en fonction de la profession (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

Ces différents pôles évoluent sur des marchés du travail distincts et n'utilisent pas les mêmes canaux pour diffuser leur annonce. *Le Luxemburger Wort* s'adresse à une population locale et concerne majoritairement le secteur protégé ou le secteur local. L'analyse que nous venons de développer n'illustre donc qu'une partie de l'emploi au Luxembourg et ne saurait évidemment être représentative des demandes linguistiques de l'ensemble du marché de l'emploi luxembourgeois. C'est pourquoi nous avons étendu notre analyse à un autre canal de diffusion, beaucoup plus large et international : les sites Internet, comme *Jobs.lu*, qui concernent majoritairement le pôle international de l'emploi.

3 Les offres d'emploi sur le site Internet *Jobs.lu*

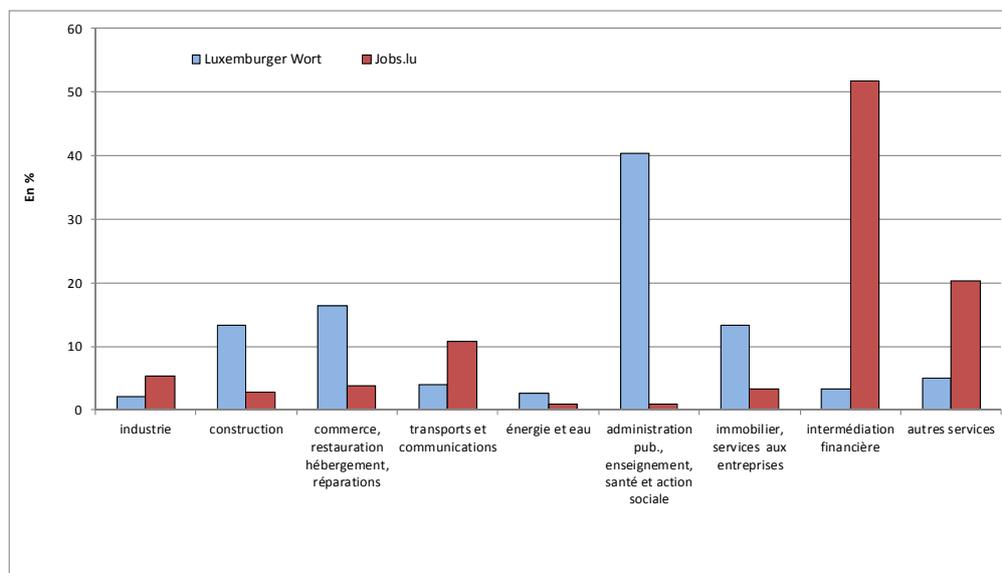
Compte-tenu de l'importance prise par les sites Internet dans la publication des offres d'emploi, nous avons souhaité intégrer ce canal de diffusion à notre étude. Cette analyse n'est certes pas exhaustive, mais se veut illustrative d'une pratique en fort développement, et cherche à dégager les tendances en termes de demandes linguistiques, afin de les comparer à celles de la presse écrite locale.

Tous les sites n'ont évidemment pas pu être pris en compte : *Monster.lu*, *paperjam-Jobs.lu*, *moovijob.lu*, *Jobs.lu* etc. Notre choix s'est porté sur *Jobs.lu*, car il s'agit de celui qui est le plus complet en termes de critères de recherche et qui permet le plus de possibilités de sélection concernant les dates de parutions, les types d'emploi etc. Par ailleurs, les employeurs qui mettent en ligne leur annonce ne disposent que d'une seule possibilité de modification par semaine, ce qui nous permet de saisir les annonces dès

qu'elles sont parues et de limiter tout risque de saisir plusieurs fois la même annonce. Nous avons fait le choix de prendre en compte les annonces dès leur publication sur une semaine (du lundi au vendredi) : la **semaine du 20 janvier 2014** (s'éloignant du jour de l'an), et celle **du 19 mai 2014** (afin d'éviter le Pont de l'ascension). La semaine du 20 janvier a permis la saisie de 447 annonces. Celle du 19 mai 549 annonces. Ayant déjà pu recueillir près de mille offres avec ces deux tirages, soit davantage que sur les dix éditions du *Luxemburger Wort* saisies pour l'année 2014 (773 annonces), nous n'avons pas constitué de troisième échantillon, initialement prévu pour l'automne.

Le volume d'offres d'emploi mises en ligne sur Internet excède largement celui présent dans le supplément recherche d'emploi de la presse écrite luxembourgeoise. Mais les différences entre les deux populations analysées ne s'arrêtent pas là. Le site *Jobs.lu* publie très majoritairement des offres d'emplois qualifiés (des professions intellectuelles et scientifiques, ou intermédiaires dans 86% des cas). Plus de la moitié (52%) de ces offres d'emploi du site *Jobs.lu* sont relatives au secteur financier et 14% aux activités scientifiques et techniques. Le graphique ci-dessous illustre bien cette « spécialisation » dans le secteur financier, alors que les annonces du *Luxemburger Wort* concernent principalement l'administration publique/enseignement/santé et action sociale, c'est-à-dire le secteur que nous avons qualifié de « protégé » (voir graphique 25).

Graphique 25 Répartition des offres d'emploi par branche d'activité (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi du *Luxemburger Wort*, et du site Internet *Jobs.lu*.

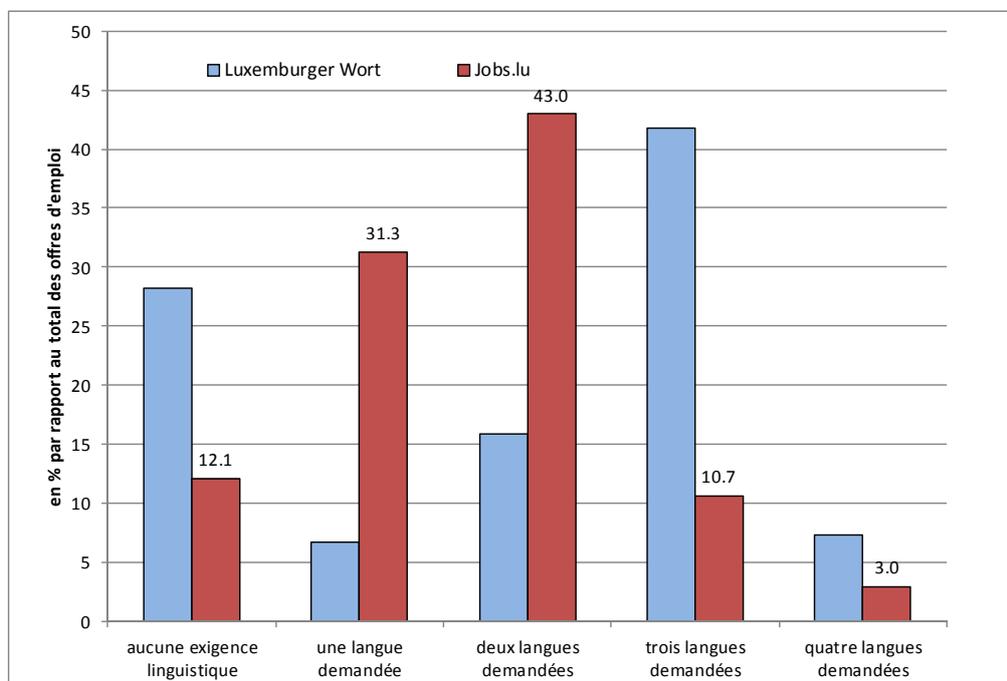
Sur le site Internet *Jobs.lu*, près de 59% des annonces que nous avons analysées ne sont pas publiées directement par l'entreprise qui cherche des collaborateurs, mais par des professionnels du recrutement comme Michael Page par exemple. On assiste donc à une « sous-traitance » du processus de recrutement, ce qui conduit probablement à une certaine standardisation des pratiques (par rapport au *Luxemburger Wort*).

3.1 Le nombre de langues demandées sur le site *Jobs.lu*

Les annonces publiées sur le site *Jobs.lu* sont très peu nombreuses à ne pas avoir de demande linguistique explicite (12%). La majorité des annonces demandent la connaissance de deux langues (43% des annonces). Il s'agit de la combinaison français-anglais dans près de sept cas sur dix. La demande pour une seule langue est également importante puisqu'elle concerne 31.3% des annonces que nous avons étudiées (voir graphique 26). Lorsqu'une seule langue est demandée, il s'agit de l'anglais dans 89% des cas.

La demande de trois langues est nettement moins courante sur le site *Jobs.lu* et elle ne concerne pas les mêmes langues. En effet, lorsque trois langues sont demandées, il s'agit dans 58.7% des cas du français, de l'allemand et de l'anglais. Les trois langues du pays ne sont plus majoritaires et ne concernent que 21% des demandes de trilinguisme.

Graphique 26 Nombre de langues demandées dans les offres d'emploi (en 2014)



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi du Luxemburger Wort, et du site Internet *Jobs.lu*.

3.2 La langue de rédaction de l'annonce

Dans 70.3% des cas, les annonces sur le site *Jobs.lu* sont rédigées en anglais (alors qu'il s'agissait du français dans 71% des cas dans le *Luxemburger Wort*). Le marché concerné ici dépasse largement les frontières du Luxembourg et de la Grande Région. On utilise donc la langue de communication internationale afin de pouvoir s'adresser à un maximum de personnes via Internet, mais également pour souligner l'importance de cette langue dans un secteur internationalisé comme celui de la finance. Il est par ailleurs rare que cette compétence ne soit pas à nouveau mentionnée dans l'annonce. Seules 10% des annonces rédigées en anglais ne mentionnent pas cette compétence dans l'offre d'emploi, ni comme langue demandée ni même souhaitée.

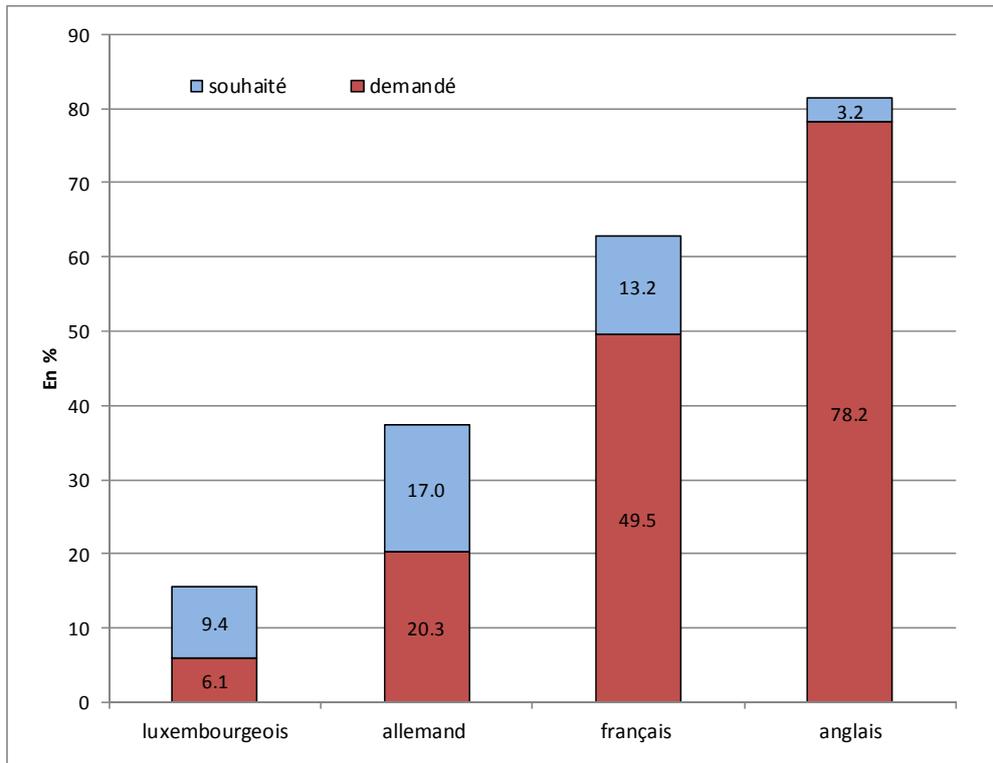
3.3 Les compétences linguistiques

3.3.1 La langue la plus demandée sur le site *Jobs.lu* est l'anglais

78.2% des annonces étudiées demandent la connaissance de l'anglais, qu'il soit associé ou non à une autre langue. C'est la langue largement la plus demandée dans ces offres d'emploi en ligne, loin devant le français qui concerne moins de la moitié des offres. Si l'on ajoute encore les souhaits, ce sont **81.5%** des annonces du site *Jobs.lu* qui font référence à **l'anglais** (en le demandant explicitement ou en le souhaitant). Les demandes d'allemand sont faibles sur ce site et ne concernent que 20% des annonces, celles de luxembourgeois à peine 6% (voir graphique 27). On notera par contre que les souhaits de connaissance d'allemand sont quasiment aussi nombreux que les demandes (17% des annonces **souhaitent** la connaissance de l'allemand et 20,3% la demandent). Par ailleurs 13.2% des annonces souhaitent la connaissance du français. Le luxembourgeois

n'apparaît que très peu comme langue souhaitée sur le site *Jobs.lu*, même si c'est la seule langue pour laquelle le souhait est plus important que la demande.

Graphique 27 Les compétences linguistiques mentionnées dans l'offre (site *Jobs.lu*) (en 2014)



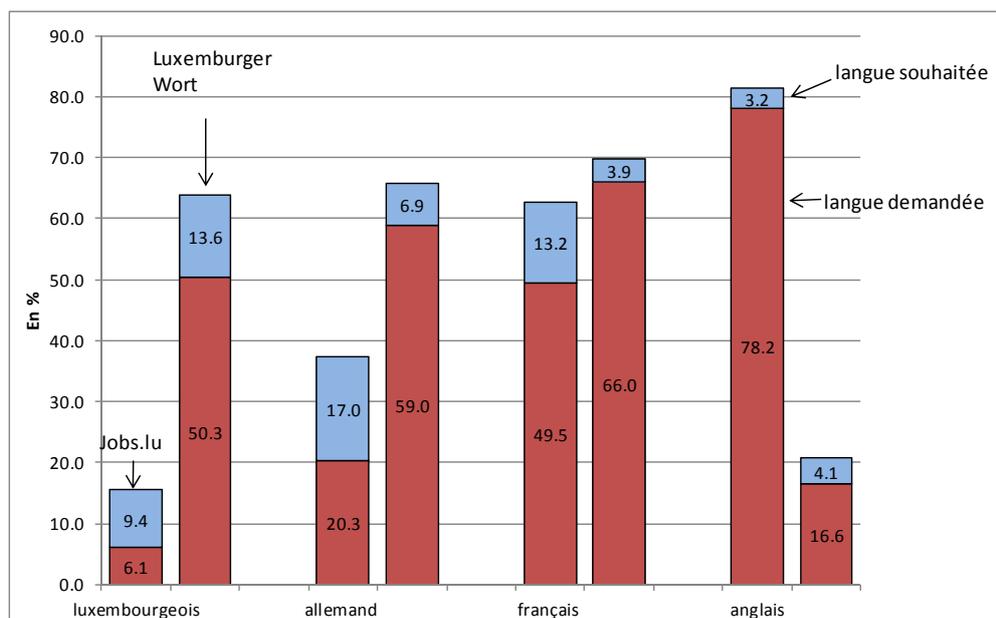
Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi du site Internet *Jobs.lu*

Les différences dans les compétences linguistiques demandées sur le site *Jobs.lu* par rapport à celles figurant dans les annonces du *Luxemburger Wort* apparaissent clairement dans le graphique ci-dessous, soulignant les spécificités des marchés respectifs visés par ces deux canaux de diffusion très différents (voir 2.5.3, page 23). La prise en compte de la langue de rédaction de l'annonce

Intégrer la langue de rédaction de l'annonce aux demandes linguistiques revient à renforcer encore le poids de l'anglais. Près de neuf annonces sur dix (88,6%) font référence à l'anglais (en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce). Pour ce qui est du français, ce sont près de sept annonces sur dix qui sont dans ce cas (69,9%). Allemand et luxembourgeois sont loin derrière (respectivement 37,8% et 15,6%).

On est ici en présence d'un secteur spécifique de l'activité économique au Luxembourg : une partie du secteur international (le secteur financier et, dans une moindre mesure, les activités spécialisées scientifiques et techniques), qui utilise beaucoup plus les nouvelles technologies (et Internet en particulier) pour rechercher la main-d'œuvre dont il a besoin. Le recours aux agences de recrutement est courant et le vocabulaire utilisé (comme par exemple les intitulés de poste) sont spécifiques à ce secteur d'activité. La langue anglaise est prédominante : 81,5% des annonces la demandent ou la souhaitent. Elle est utilisée dans 70% des cas pour rédiger l'annonce. Les autres langues, même le français pourtant si présent dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* ne concerne même pas la moitié des demandes.

Graphique 28 Les langues demandées et souhaitées dans le *Luxemburger Wort* et sur le site *Jobs.lu*



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi du *Luxemburger Wort*, et du site Internet *Jobs.lu*

Le luxembourgeois est très peu demandé ou souhaité sur le site *Jobs.lu*, alors que dans le *Luxemburger Wort* il est demandé dans la moitié des cas et en progression sur toute notre période d'étude. Les différences sont par ailleurs nettes pour l'anglais, qui est demandé ou souhaité dans 81,4% des offres sur *Jobs.lu*, alors qu'il atteint difficilement les 20% (en total demandé + souhaité) dans le journal *Luxemburger Wort*.

3.3.2 La prise en compte de la langue de rédaction de l'annonce

Intégrer la langue de rédaction de l'annonce aux demandes linguistiques revient à renforcer encore le poids de l'anglais. Près de neuf annonces sur dix (88,6%) font référence à l'anglais (en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce). Pour ce qui est du français, ce sont près de sept annonces sur dix qui sont dans ce cas (69,9%). Allemand et luxembourgeois sont loin derrière (respectivement 37,8% et 15,6%).

On est ici en présence d'un secteur spécifique de l'activité économique au Luxembourg : une partie du secteur international (le secteur financier et, dans une moindre mesure, les activités spécialisées scientifiques et techniques), qui utilise beaucoup plus les nouvelles technologies (et Internet en particulier) pour rechercher la main-d'œuvre dont il a besoin. Le recours aux agences de recrutement est courant et le vocabulaire utilisé (comme par exemple les intitulés de poste) sont spécifiques à ce secteur d'activité. La langue anglaise est prédominante : 81,5% des annonces la demandent ou la souhaitent. Elle est utilisée dans 70% des cas pour rédiger l'annonce. Les autres langues, même le français pourtant si présent dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* ne concerne même pas la moitié des demandes.

3.4 Une spécialisation des canaux de diffusion des offres d'emplois

Les différents canaux de diffusion, qu'il s'agisse de la presse écrite ou des sites Internet, ne concernent pas les mêmes secteurs d'activité, chacun ayant développé ses propres spécificités, désormais bien connues des personnes en recherche d'emploi et des annonceurs. Le *Luxemburger Wort* ayant un ancrage plutôt local et un lectorat luxembourgeois, publie très majoritairement des annonces pour un emploi dans les secteurs de

l'administration publique et de la santé et action sociale (pour 40% des annonces en 2014), ou dans le commerce (pour 16%), la construction ou les services fournis aux entreprises (13% chacun). Alors que les annonces analysées sur le site Internet *Jobs.lu* concernent un emploi dans la finance dans 52% des cas, ou dans les activités scientifiques et techniques dans 14% des cas. Il va sans dire que les compétences linguistiques demandées sont impactées par cette « spécialisation » des canaux de diffusion.

4 Une analyse du contenu des annonces

L'analyse détaillée du contenu de certaines annonces, présentée dans cette section, permet de compléter l'étude statistique qui vient d'être exposée.²⁰ Elle montrera entre autres qu'il est de plus en plus courant de faire un lien entre l'annonce papier et le site Internet de l'entreprise.

4.1 Les branches/métiers et leurs langues

Là où la statistique n'a pu offrir qu'une description assez sommaire de la segmentation selon les secteurs, l'analyse qualitative permet d'entrer dans le détail des métiers. Dans notre étude de 2010, nous avons fait état d'un magasin de cuisine et d'ameublement recrutant massivement suite à un agrandissement de son entreprise. Nous avons repéré 19 corps de métier différents demandant des profils linguistiques spécifiques selon les activités.

Pendant l'année 2014, la même entreprise reste fidèle à sa politique de recrutement pour offrir à sa clientèle multilingue un service adéquat, sans oublier la communauté la plus nombreuse, celle des luxembourgophones. Ses annonces de recrutement rédigées en luxembourgeois, à l'instar de celle pour un vendeur de luminaires (« Luuchteverkeefer »),²¹ peuvent aussi être considérées comme des signaux envers une clientèle luxembourgophone souhaitant être conseillée dans sa langue maternelle.

²⁰ Les annonces présentées dans ce chapitre sont issues de différentes éditions de l'année 2014. Certaines ne font pas partie de l'échantillon utilisé pour l'étude statistique.

²¹ D'après article L. 241-11 du code du travail « les offres d'emploi ou les annonces relatives à l'emploi » doivent être « conformes au principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes ». La façon la plus simple de respecter ce précepte est la publication du poste avec une dénomination masculine, en l'occurrence « vendeur » et d'ajouter « m/f » en français ou « m/w » en allemand et luxembourgeois. Dans le souci d'alléger notre texte, nous n'avons, en règle générale, pas repris ces abréviations.

Illustration 1 Un vendeur de luminaire multilingue

Fir eist Team ze verstärke siche mir en

Luuchteverkeefer (m/w)

- Berodung vum Client a Verkaf vu Luuchten
- Bestellungen a Suivi vun den Dossier'en maachen
- Ausgeprägte Verkafssënn
- Sproochen: Lëtzebuergesch, Däitsch a Franséisch; all weider Sprooch ass vu Virdeel

Schéckt äre CV matt engem Motivatiounsbréif un:

Kichechef / Service RH
69, parc d'activités Mamer-Cap
L-8308 CAPELLEN
mailto: jobs@kichechef.lu



Luxemburger Wort 15 mars 2014, p. 54

Nous allons répéter cette analyse en présentant deux nouvelles études de cas portant respectivement sur un camping tourné vers une clientèle internationale et le secteur des assurances.

4.1.1 Un camping tourné vers une clientèle internationale

Au début de l'année, le camping *Birkelt* de Larochette cherche des saisonniers pour renforcer son équipe permanente. Cette annonce a retenu notre attention parce qu'elle porte sur 9 postes et/ou métiers différents. L'annonce rédigée en allemand, ce qui en soi est déjà atypique, renvoie pour le détail du descriptif des postes sur le site Internet du camping, décliné en cinq langues. À côté de l'allemand et du français on trouve l'anglais et le néerlandais et, plus surprenant, le danois.²²

²² <http://www.camping-birkelt.lu> (dernière consultation le 2 avril 2015).

Illustration 2 Annonce de recrutement d'un camping



Camping Birkelt in Larochette ist ein führendes 5* Feriendorf in Luxemburg mit rund 350 Stellplätzen, 140 Mobilhomes und einem Bistro Restaurant mit 130 Sitzplätzen. Mit herzlicher Gastfreundlichkeit, Leidenschaft und in einer entspannten Atmosphäre betreut unser engagiertes Team unsere internationalen Gäste, hauptsächlich Familien, Best Ager und verschiedene Gruppen.

Zur Unterstützung unseres Teams suchen wir für die Saison 2014 (März bis November) Fachkräfte, die ihren Beruf mit Freude ausüben, und deren Engagement, Einsatzbereitschaft und Kollegialität sowohl Gäste als auch Mitarbeiter begeistert:

- **1 Küchenchef** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Koch/Sous-Chef** (m/w) Vollzeit - ab 1. April
- **1 Restaurant Manager** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Servicemitarbeiter** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Rezeptionist/Empfangsmitarbeiter** (m/w) Vollzeit ab 1. Februar
- **1 Mitarbeiter für technischen Dienst und Unterhalt** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Mitarbeiter für Unterhalt und Schwimmbadaufsicht** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Mitarbeiter für Ladenverkauf** (m/w), Halbzeit - ab 1. April
- **Studenten für Gastronomie, Ladenverkauf, Unterhalt und Schwimmbad**

Die Details und Profilanforderungen der jeweiligen Stellenangebote finden Sie auf unserer Webseite:
<http://www.camping-birkelt.lu/de/neues/stellenangebote> (deutsche Version).

Bitte schicken Sie Ihre Bewerbungsunterlagen oder Fragen bis **spätestens 16. Februar 2014** an: info@camping-birkelt.lu oder an die Adresse des Unternehmens.

Camping Birkelt
 1, Um Birkelt – L-7633 Larochette
 Tel: 00352 87 90 40 – Fax: 00352 87 90 41
info@camping-birkelt.lu – www.camping-birkelt.lu

WORT 4 janvier 2014, p. 38

L'accueil multilingue constitue en général une nécessité pour le secteur touristique luxembourgeois qui ne peut compter sur une clientèle autochtone ou des visiteurs attirés par la culture (linguistique) du pays. Ceci est vrai aussi pour le camping *Birkelt* comme le confirment les avis de ses clients sur le site *Tripadvisor* dont certains relèvent de façon positive les compétences linguistiques du personnel. Tel touriste néerlandais semble étonné qu'on s'adresse à lui dans sa langue natale, tandis qu'on répond à son épouse allemande dans la langue de Goethe.

- Mijn wederhelft is Duits en werd dan ook in het Duits aangesproken, terwijl dan tegen mij in het Nederlands gesproken werd.²³
- Staff very helpful and spoke good English although not many English campers²⁴

La consultation des profils détaillés sur le site nous fait découvrir une entreprise consciente de la nécessité d'un personnel multilingue mais prête à faire des compromis, pas seulement sur la maîtrise des langues en acceptant des profils atypiques. Ainsi, il est explicitement question de « *Quereinsteiger* », des personnes qui n'ont pas suivi un parcours professionnel classique en réinsertion. La capacité de résilience demandée pour les aides-cuisiniers (voir encadré plus bas) montre que les conditions de travail ne sont pas toujours faciles.

²³ http://www.tripadvisor.de/Hotel_Review-g206506-d620707-Reviews-Camping_Birkelt-Larochette.html#REVIEWS (dernière consultation le 2 avril 2015).

²⁴ http://www.tripadvisor.de/Hotel_Review-g206506-d620707-Reviews-Camping_Birkelt-Larochette.html#REVIEWS (dernière consultation le 2 avril 2015).

- Unser internationales Team umfasst eine bunte Mischung aus Geschlecht, Alter, ethnischer Herkunft, sexuelle Orientierung und Glaubensgemeinschaft. Auch sind Quereinsteiger, erfahrenere Mitarbeiter und auch Menschen mit Behinderung bei uns willkommen.

Une lecture détaillée des profils permet de retenir les 3 conclusions suivantes :

1) Il existe un ordre explicite de l'importance des langues demandées : néerlandais, anglais, allemand, français et en cinquième le luxembourgeois. Pour une fois le français et le luxembourgeois se trouvent relégués dans la même catégorie des langues qui constituent un avantage, sans être impérativement exigées (« zwingend notwendig »). Cette énumération semble suggérer qu'un candidat francophone monolingue ne maîtrisant pas au moins l'une des trois premières langues mentionnées – néerlandais, anglais, allemand – n'a aucune chance d'être embauché.

- Mitarbeiter für technischen Dienst, Unterhalt und Schwimmbadaufsicht: mindestens 1 der folgenden Sprachen (nach Wichtigkeit gestaffelt): Niederländisch (1), Englisch (2), Deutsch (3), Französisch (4), Luxemburgisch (5) - letztere 2 Sprachen sind vorteilhaft aber nicht zwingend notwendig.

2) Ces exigences linguistiques sont cependant adaptées aux nécessités des postes de travail. Tandis que le personnel technique doit maîtriser au moins une langue de la liste, le personnel du restaurant et des commerces doit en maîtriser au moins deux.

- Studenten für Gastronomie, Ladenverkauf, Unterhalt und Schwimmbad gerne 2 der folgenden Sprachen (nach Wichtigkeit gestaffelt): Niederländisch (1), Englisch (2), Deutsch (3), Französisch (4), Luxemburgisch (5) - letztere 2 Sprachen sind vorteilhaft

Ceci vaut aussi pour le directeur du restaurant qui doit maîtriser au moins deux langues, non seulement à l'oral, mais aussi à l'écrit.

- Restaurant manager (m/w), mindestens 2 der folgenden Sprachen in Wort und Schrift (nach Wichtigkeit gestaffelt): Niederländisch (1), Englisch (2), Deutsch (3), Französisch (4), Luxemburgisch (5) - letztere 2 Sprachen sind vorteilhaft

3) Pour le personnel n'ayant pas de contact avec les clients comme les aide-cuisiniers et femmes de ménage aucune demande langagière n'est indiquée. C'est d'ailleurs les deux seuls postes pour lesquels on trouve un descriptif français sur le site.

Küchenhilfe/Housekeeping (m/w), Cuisine Aide / Ménage (m/w), Motivation - evt. expérience professionnelle en cuisine ou nettoyage - esprit d'équipe, collégialité, politesse, présentation soignée, - sens de la qualité et du service, engagement, résilience, flexibilité nécessaire dans le cadre des heures de travail d'une entreprise saisonnière.

4) Les offres d'emplois sont publiées en trois langues sur le site Internet ; le descriptif allemand étant le plus complet avec le détail des profils, en deuxième place vient la version néerlandaise qui énumère tous les postes sans donner de détails, tandis que la version française ne mentionne que la seule catégorie des « Cuisine Aide / Ménage (m / w) » que nous venons de reproduire de façon exhaustive.

La version anglaise du site Internet du camping prétend qu'il n'y a aucune vacance de poste (*At the moment we have no vacancies.*) Probablement un oubli de mise à jour indiquant que l'entreprise ne compte pas recruter des anglophones monolingues.

4.1.2 Toujours plus proche du client

AXA est avec *Le Foyer* et *Lalux* (anciennement *La Luxembourgeoise*), l'un des trois grands assureurs au Grand-Duché. Même s'il fait remonter sa présence au Luxembourg

à l'année 1853 en revendiquant d'être, à travers *La Paternelle*, la première société à avoir obtenu un agrément pour opérer en matière d'assurances au Grand-Duché,²⁵ il est perçu comme le moins autochtone des trois. D'où la nécessité d'insister sur sa présence ancienne au Luxembourg dans des publicités rédigées en luxembourgeois : « Beroder zu Lëtzebuerg zënter 1853 » et des slogans publicitaires vantant sa proximité :

- « AXA Luxembourg se propose de vous faire découvrir une nouvelle dimension de partenariat, plus dynamique et plus efficace – en un mot, plus proche de vous. »²⁶

D'où aussi la nécessité de recruter des agents d'assurance linguistiquement proches des clients. D'ailleurs, dans ce métier, le vrai fonds de commerce est l'ancrage dans un milieu de clients potentiels. C'est à ses proches que l'on va d'abord vendre les contrats d'assurance. Par conséquent, l'annonce demande aux agents d'assurances d'avoir un grand cercle de connaissances ; ce qui se lit en luxembourgeois : « Dir hutt e grouse Bekanntekrees ». Contrairement aux autres offres d'emploi d'AXA, celles pour les agents sont rédigées en langue luxembourgeoise et, en plus, insistent sur celle-ci en la plaçant en premier parmi les trois langues du pays dont la maîtrise est exigée (« Dir schwätzt Lëtzebuergesch, Däitsch a Franséisch. »)

Souvent, on oublie que les Portugais constituent la deuxième communauté linguistique du pays. Pour 16%, le portugais est la première langue; 20% l'utilisent régulièrement. C'est donc une cible intéressante pour l'assureur et la langue portugaise est mentionnée comme atout dans le profil linguistique, tout comme l'anglais qui s'ajoute comme cinquième langue : « Portugiesesch oder Englesch sinn en Atout ».

Illustration 3 Donnez un coup de pouce à votre carrière en devenant agent d'assurance chez AXA

d'Assurance / **nei erfannen** 

**Dir wëllt Ärer Karriär neie Schwong ginn?
Gitt General Agent bei Axa Luxembourg.**

**AXA, déi éischt Versëcherungsmark weltwäit,
Beroder zu Lëtzebuerg zënter 1853**

Är Missioun

- Als Entrepreneur vertritt Dir AXA
- Dir stellt Är kommerziell Strategie a Partnerschaft mat AXA zesammen op
- Är Missioun besteet doran, d'Clienten an hir Familljen an hire verschiddene Liewenssituatiounen ze beroden an ze begleeden fir hinnen déi beschte Finanzprotektioun ze garantéieren
- Dir bréngt souwuel private Clienten wéi och Firmen, Léisungen fir hir Besoinen an de Beräicher Auto- an Hausversëcherung, Liewensversëcherung, Spuerpläng an Zousatzkrankeversëcherung

Äre Profil

- Dir schwätzt Lëtzebuergesch, Däitsch a Franséisch. Portugiesesch oder Englesch sinn en Atout
- Dir wunnt zu Lëtzebuerg
- Dir hutt e grouse Bekanntekrees
- Dir sidd professionell a finanziell ambitionéiert
- Dir sidd motivéiert vum Beruf als Beroder a Verkeefer an hutt en einfache Kontakt mat Leit

Mir bidden Iech e beräichernd Aarbechtsëmfeld, d'Erfahrung an d'Méiglechkeeten vun enger lokaler, mëttelgrousser Entreprise déi zu engem groussen internationalen a performante Grupp gehéiert.

Luxemburger Wort 11 janvier 2014 p. 58

²⁵ <http://www.axa.lu/fr/axaluxembourg/historique/index.asp> (dernière consultation le 2 avril 2015). Voir aussi Rod (1989).

²⁶ <http://www.axa.lu/fr/axaluxembourg/historique/index.asp> (dernière consultation le 2 avril 2015).

Une comparaison des profils linguistiques des différents postes montre que des contacts moindres avec la clientèle entraînent une importance moindre des trois langues du pays.²⁷

- Chargé(e) de relations clientèle Vie : « Vous maîtrisez le français et le luxembourgeois. La connaissance de l'allemand et/ou de toute autre langue est un atout. »
- Employé d'assurance: « Vous maîtrisez parfaitement le luxembourgeois et l'allemand. Toutes autres langues seront considérées comme un atout. »

Pour des postes plus techniques les compétences professionnelles l'emportent sur les compétences linguistiques :

- Portfolio Management Officer : « Vous maîtrisez le français et l'anglais ; tout autre langue est considérée comme un atout. »
- Product Manager Auto : « Vous maîtrisez le français et l'anglais. »
- Actuaire Vie : « Langues (sic): français »

Le profil de l'actuaire, un mathématicien spécialisé dans le calcul des probabilités, exige une seule langue, le français, manifestement la langue de communication interne de l'entreprise. Mais même dans l'annonce de recrutement pour ce poste monolingue, le multilinguisme reste présent à travers une « erreur » dans le texte : le mot langue mis au pluriel devant la langue unique demandée.

Illustration 4 Un défi vous attend dans l'Oesling : Devenir collaborateur commercial.

**Eng nei Erausfuerderung
am Éisleck ?**

De Foyer brauch Verstärkung.
Mer sichen een engagéierten an dynamischen

**kommerziellen
Matorbichter (m/w)**

Äre Profil:

- Der hot een einfachen Kontakt mat de Lekt
- Der kann Lëtzebuergesch, Däitsch, Franséisch schwätzen an schreiwen
- Der sedd dynamisch, motivéiert a kreativ
- Der wëllt Aert Liewen selwer an d'Hand huelen
- Der hot engt gudd Allgemengwëssen

Den Agreement an all wegder Sprooch sen vo Virdeel.

Assurance Le Foyer ; Commercial, Luxemburger Wort 15 mars 2014, p. 57

Vu de l'extérieur, la langue luxembourgeoise apparaît comme la langue identitaire et le marqueur de proximité au sein de la communauté luxembourgophone. Mais, comme toute langue, celle-ci connaît aussi des variations internes. Les différents milieux sociaux ont leurs sociolectes, les différentes régions leurs dialectes. La région nord du pays – l'Oesling ou Éisleck – est certainement celle où le dialecte s'écarte le plus du luxembourgeois standard qui y est d'ailleurs souvent désigné comme « Gutlännesch », la langue du Bon-pays.

²⁷ Les offres sont publiées en règle générale dans les pages du *Luxemburger Wort*. Pour des raisons de commodité, elles sont reprises ici du site internet de l'entreprise: <http://www.axa.lu/fr/axaluxembourg/jobs/index.asp> (dernière consultation le 2 avril 2015).

Une agence d'assurance implantée à Hamiville, petit hameau de la commune de Win-crang, cherchant un commercial a rédigé son annonce non pas dans l'orthographe officielle luxembourgeoise, mais dans une retranscription phonétique du parler local. Le profil demande explicitement les trois langues du pays à l'oral et à l'écrit, tandis que la dizaine d'écarts à l'orthographe standard annonce implicitement que les candidats locaux seront préférés.

La demande du luxembourgeois écrit ne se trouve que très rarement dans les annonces. Il est d'autant plus cocasse de la trouver dans une annonce qui, pour marquer son attachement à l'identité régionale, est volontairement truffée « d'écarts » orthographiques.

4.2 La formulation des compétences linguistiques

4.2.1 Les langues du pays

L'article 3 de la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues définit les langues française, allemande et luxembourgeoise comme les trois langues administratives et judiciaires du pays. Les administrations du pays sont tenues par l'art. 4 de cette même loi à servir leurs usagers dans la langue « choisie par le requérant ». Cette disposition a engendrée des lois et règlements sur les compétences linguistiques des fonctionnaires et employés des administrations publiques et sur la façon d'attester celles-ci. Relevons par exemple un règlement grand-ducal du 9 décembre 1994 fixant les modalités de contrôle de la connaissance des trois langues administratives (le luxembourgeois, l'allemand et le français) pour le recrutement des fonctionnaires et employés des administrations de l'Etat et de ses établissements publics. De rares offres²⁸ reprennent la formulation exacte de la loi régissant le recrutement des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat stipulant que le candidat doit « faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois), telles que définies par la loi du 24 février sur le régime des langues ».²⁹

Quoique s'inspirant plus ou moins des formulations officielles, les offres d'emploi des administrations gardent un certain flou. Ainsi, sur une même page du *Luxemburger Wort*, nous avons relevé pour trois administrations trois formulations différentes : « trois langues administratives », « trois langues usuelles », voire « trois langues officielles ».

- « La connaissance adéquate des 3 langues administratives est indispensable. » Commune de Rédange ; expéditionnaire administratif. *Luxemburger Wort* 15 mars 2014, p. 60.
- « La maîtrise des 3 langues usuelles du pays est indispensable (L, F, A) » Maison Relais ASBL à Wasserbillig ; éducateur diplômé. *Luxemburger Wort* 15 mars 2014, p. 60.
- « La connaissance des trois langues officielles (luxembourgeoise, française et allemande) est requise. » Ville de Dudelange ; poste d'ingénieur technicien. *Luxemburger Wort* 15 mars 2014, p. 60.

L'utilisation de la formulation « langue officielle » semble ignorer que le législateur avait, en 1984, explicitement écarté cette désignation. Ainsi, le Grand-duché possède une langue nationale, une langue législative, trois langues administratives et judiciaires, mais *pas* de « langue officielle ».

L'ASBL Proactif, œuvrant en faveur de l'intégration des jeunes chômeurs dans le marché de l'emploi, parle des trois « langues usuelles indispensables du pays ».

- « Maîtriser les 3 langues usuelles indispensables du pays dont le luxembourgeois. » Proactif ; éducateur gradué. *Luxemburger Wort* 11 janvier 2014, p. 58.

²⁸ Dans notre étude de 2010, nous avons relevé l'offre de la Ville de Luxembourg du 13.06.2009.

²⁹ Loi du 8 juin 1994 sur le statut général des fonctionnaires, loi du 8 août 1988 pour les employés de l'Etat et loi du 9 juin 1995 pour les fonctionnaires communaux.

Dans la pratique l'anglais prend une importance toujours plus grande dans l'administration publique. Il existe ainsi des formulaires en anglais et différents documents sont explicitement dispensés d'une traduction en français ou en allemand.³⁰ Les fameux *tax ruling* étaient d'ailleurs aussi rédigés dans cette langue. Une annonce de recrutement pour un directeur adjoint de *l'Inspection du travail et des mines* est révélatrice de la perception que les commis de l'État ont de l'utilité des langues. L'anglais y est désigné comme l'une des quatre « langues usuelles de l'administration » avec une mention en troisième place, devant le luxembourgeois.

- « Connaissances parfaites des langues usuelles de l'administration (français, allemand, anglais et luxembourgeois) » Inspection du travail et des mines ; directeur adjoint. Luxemburger Wort 12 avril 2014, p. 57.

Pour les cadres des administrations luxembourgeoises, qu'elles soient étatiques ou associatives, la maîtrise de ces quatre langues est indispensable. Une autre façon pour formuler cette exigence se trouve dans une annonce pour le recrutement du directeur administratif du *Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois* : le français, l'allemand, l'anglais doivent être « lu(s), parlé(s) et écrit(s) », s'y ajoute une « maîtrise du luxembourgeois indispensable », non spécifiée, se limitant en fait au seul « parlé ».

- « Maîtrise des langues allemande, française et anglaise (lu, parlé et écrit), maîtrise du luxembourgeois indispensable. Connaissance du monde du sport luxembourgeois souhaitée. » Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois ; Directeur administratif. Luxemburger Wort 10 mai 2014, p. 57.

La maîtrise scripturale du luxembourgeois est d'ailleurs rarement exigée ; ici toutefois pour le poste d'un chargé de direction d'une organisation de soins à domicile.

- « Lëtzebuergesch, Däitsch a Franséisch schwätzen a schreiwe kënnen. » HELP aides et soins; chargé de direction. Luxemburger Wort 15 mars 2014, p. 59.

Difficile de dire s'il s'agit d'une compétence réellement nécessaire dans le travail quotidien – ni le site Internet, ni la newsletter de cette organisation ne sont rédigés en luxembourgeois – ou seulement une façon d'affirmer la nécessité de la langue luxembourgeoise *parlée* indispensable dans une telle entreprise pour la gestion du personnel, le contact avec les administrations et une clientèle par définition âgée et donc maîtrisant moins le français.

Une autre organisation, probablement du même secteur, a trouvé une façon bizarrement tautologique pour affirmer la même exigence. Elle demande d'abord la « parfaite maîtrise des langues administratives », dont le luxembourgeois fait partie, pour ensuite insister encore une fois : « la maîtrise de la langue luxembourgeoise est indispensable ».

- « Parfaite maîtrise des langues administratives, la maîtrise de la langue luxembourgeoise est indispensable. » Acteur majeur dans les domaines affiliés à la protection sociale³¹ ; directeur. Luxemburger Wort 13 septembre 2014, p. 65.

Une annonce de la Croix-Rouge a attiré notre attention, par son envergure – elle remplit toute la hauteur d'une page et porte sur une douzaine de postes différents – et le fait d'être rédigée en luxembourgeois avec un long descriptif de l'institution dans cette langue.

³⁰ La Loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation permet l'utilisation de l'anglais dans des « actes conclus dans le cadre d'une opération de titrisation » (Art. 52.2) qui sont dispensés explicitement d'une traduction en français ou l'allemand. Voir aussi : Loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif et Loi du 26 mars 2012 portant modification de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

³¹ L'auteur de l'annonce est la Fiduciaire Muller agissant en agent recruteur de « l'acteur majeur » non spécifié.

Illustration 5 Une douzaine de trilingues ... et une exception³²

D'Lëtzebuenger Rout Kräiz sicht

D'Missioun vum Lëtzebuenger Rout Kräiz besteet doran, d'Liewens-
konditioune vun de Schwächsten an eiser Gesellschaft ze verbes-
seren. Eis Dausende vu Benevolen a méi wéi 1900 Professioneller
maachen eis zu engem vun den Haaptacteuren an de Beräicher vun
der Gesondheet, der Jugend, de sozialen an humanitären Aktiounen.

Wann Dir Äert Engagement an Är Kompetenzen an den Déngscht vun
enger Organisatioun wëllt stellen, déi eng Schlësselroll an de Beräicher
Gesondheet a Solidaritéit hei zu Lëtzebuerg spillt an och aktiv op inter-
nationalem Plang ass, da kommt bei eis. Mir bidden Iech interessant
Méiglechkeeten fir Iech, an engem dynameschen a beräichernden
Aarbechtsëmfeld, perséinlech a professionell weiderzeentwécklen.

Diploméiert Erzéier (M/W)

Ref. AN1407-00051

XX

Profil:

- Formatioun « Aide socio-éducatif » oder « Aide socio-familial »
- Beherrschen vun den 3 Landessproochen

En Infirmier responsable (M/W)

Ref : AN1410-00105

fir den CIPA Junglinster fir 40 Stonnen d'Woch am CDI

Aufgaben:

- De Service „Soins“ leeden an organiséieren
- Déi global Prise en Charge vun eise Patienten coordinéieren an superviséieren
- Bei der Entwécklung vun der Organisatioun an der Qualitéit mathëllefen
- Mathëllefen beim Encadrement vum Personal

Profil:

- Diplom an « Droit d'exercer » als Infirmier
- Erfahrung vu minimum 5 Joer
- Beherrschen vun Lëtzebuergesch an/oder Däitsch, Franséisch ass e Virdeel
- Gutt Kenntnësser an der „Assurance dépendance“ an am „Accueil gérontologique“

D'Kandidaturen kënnen Iwwer eisen Internetsite
www.croix-rouge.lu/recrutement geschéckt ginn.

4

croix-rouge 
luxembourgeoise
Menschen hëllef

Luxemburger Wort 11 octobre 2014, p. 67

Les profils linguistiques demandent en général de façon lapidaire la maîtrise des trois langues du pays (« Beherrschen vun den 3 Landessproochen »). Un seul se démarque par une hiérarchie des langues inaccoutumée.

- « Beherrschen vun Lëtzebuergesch an/oder Däitsch, Franséisch ass e Virdeel » (maîtrise du luxembourgeois et/ou allemand, le français constituant un avantage) croix Rouge ; infirmier responsable. Luxemburger Wort 11 octobre 2014, p. 67.

³² On trouve la traduction du texte introductif en trois langues (français allemand et anglais) sur le site Internet : « La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. Nos milliers de bénévoles et nos 1800 professionnels font de nous un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire. Si vous souhaitez mettre votre compétence et votre engagement au service d'une organisation jouant un rôle clé dans la santé et la solidarité au Luxembourg et active à l'échelle internationale, rejoignez-nous. Nous offrons des opportunités de développement personnel et professionnel intéressantes dans un environnement de travail dynamique et enrichissant. »

C'est le luxembourgeois et/ou l'allemand qui est exigé ; le français est seulement considéré comme atout supplémentaire. Cette formulation n'a rien d'aléatoire : une vérification sur le portail de recrutement de la Croix-Rouge³³ fait apparaître une autre offre pour le même CIPA, Centre intégré pour personnes âgées, de Junglinster avec toujours le même profil atypique. Cette fois-ci c'est un éducateur diplômé qui est recruté avec le profil suivant : « maîtrise des langues luxembourgeoise et allemande indispensable, la connaissance du français est un atout ». Derrière ce profil atypique se cache donc un impératif de service. Junglinster étant plus proche de la frontière allemande, ce CIPA a probablement élu l'allemand comme sa langue de travail interne.

Contrairement à ce que l'annonce du Luxemburger Wort avec sa douzaine de postes « trilingues » suggère, la Croix-Rouge a une politique de recrutement linguistique fort nuancée comme le montre la dizaine de profils demandés sur son portail de recrutement au moment de la rédaction de ce texte.

- Médecin : « Maîtrise des langues française, luxembourgeoise et/ou allemande indispensable, la connaissance de l'anglais ou du portugais constituerait un plus »
- Gérant : « Maîtrise des langues luxembourgeoise et française indispensable, le portugais et l'allemand constituent un avantage »
- Responsable administration et finances : « Excellente maîtrise à l'oral et à l'écrit des langues française et anglaise »
- Educateur : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande indispensable »
- Assistant social : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande indispensable, la connaissance du portugais et/ou russe est un atout »
- Educateur diplômé (CIPA Junglinster) : « Maîtrise des langues luxembourgeoise et allemande indispensable, la connaissance du français est un atout »
- Médecin biologiste : « Maîtrise des langues française et anglaise indispensable. La connaissance du luxembourgeois et/ou de l'allemand constitue un atout. »
- Chef de mission Irak : « Excellente maîtrise à l'oral et à l'écrit des langues française et anglaise »
- Secrétaire de direction : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française, allemande et anglaise indispensable »
- Intervenant psycho-social : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande indispensable. Toute autre langue, notamment le portugais est un atout. »
- Auxiliaires de vie : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, français et allemande indispensable »

Sans commenter le détail de cette liste, nous pouvons retenir que les principes relevés pour les recrutements chez AXA (voir section 4.1.2) se vérifient ici. Avec la distance au client luxembourgoophone, la nécessité de parler luxembourgeois diminue. Ce qui se vérifie de façon caricaturale pour le chef de mission en Irak qui n'a qu'à maîtriser l'anglais pour son travail sur le terrain et le français, la langue véhiculaire interne de la Croix-Rouge.

4.2.2 La difficulté de trouver des luxembourgophones

La rédaction de l'annonce en luxembourgeois est une façon de marquer l'importance que l'entreprise attache à cette langue. Cette pratique s'est entre-temps généralisée pour les maisons relais et autres institutions socio-éducatives. Elle reste cependant marginale dans d'autres secteurs, d'où le caractère atypique de l'annonce d'une petite fiduciaire au nom bien français de *ACA Atelier comptable & administratif* cherchant un comptable au moins quadrilingue, rédigée en luxembourgeois (Illustration 6). C'est surtout la désignation du poste de comptable s'affranchissant de l'orthographe officielle correcte *Comptabel* pour une graphie plus germanique *Kontabel* qui saute aux yeux. La mise en avant du luxembourgeois par la rédaction de l'annonce dans cette langue et par la pre-

³³ <http://recrutement.croix-rouge.lu/view?SECURID=786195904101148060684#> (dernière consultation le 2 avril 2015).

mière place qu'elle occupe dans l'énumération des langues exigées ne signifie cependant pas un repli sur le monolinguisme, car elle se conjugue avec une demande de l'allemand, du français et de l'anglais à laquelle s'ajoute le souhait d'« éventuellement encore une autre langue ».

- « déi oder deen lëtzebuergesch, däitsch, franséisch an englesch schwätzt an eventuell nach eng aner Sprooch“ (il ou elle parle luxembourgeois, allemand, français et anglais; éventuellement encore une autre langue.) Atelier comptable & administratif ; comptable. Luxemburger Wort 8 février 2014, p. 68.

Illustration 6 Un comptable maîtrisant aux moins quatre langues, avec le luxembourgeois comme première



aca
atelier comptable & administratif

Mir sinn eng Fiduciaire déi zenter 10 Joer besteed, a sichen fir eis Equipe ze verstärken, eng oder een

Kontabel

- mat min. 5 Joer Experiéenz an der Kontabilitéit vu kommerziellen Gesellschaften an och vu Finanzgesellschaften
- mat Experiéenz am Opstelle vu Steuer- an TVA's-Erklärungen
- déi oder deen autonom ka schaffen
- déi oder deen lëtzebuergesch, däitsch, franséisch an englesch schwätzt an eventuell nach eng aner Sprooch
- déi oder deen gudden Ëmgang mat de Clienten huet.

Wann Dir interesséiert sidd, da schéckt w.e.gl. Ären handgeschriwwenen Motivatiounsbréif mat Foto an Äre Liewenslaf un d'Direktioun vun:

ACA - ATELIER COMPTABLE & ADMINISTRATIF S.A.
16, rue de Differdange – L-4437 SOLEUVRE
oder mat E-Mail un: jean-paul.defay@aca-sa.lu

Luxemburger Wort 8 février 2014, p. 68

Pour les petites fiduciaires ayant comme clients surtout les PME locales la compétence multilingue du Luxembourg – à savoir le luxembourgeois à l'oral, le français et l'allemand à l'écrit – est une façon de se démarquer des grands concurrents plus internationaux. L'illustration 7 montre une autre annonce pour un comptable maîtrisant les trois langues du pays qui a trouvé une façon plus discrète de souligner l'importance du luxembourgeois en imprimant ce mot en caractères gras (annonce à gauche). Un foyer de jour insiste sur le luxembourgeois en le faisant suivre d'un point d'exclamation (annonce à droite).

Illustration 7 Le luxembourgeois en caractères gras et avec point d'exclamation

NICO MARECHAL
 Entreprise de construction luxembourgeoise

Nous recherchons pour entrée à convenir un(e) employé(e)-comptable (m/f) 20 heures/semaine

Votre profil:

- formation minimum BAC, ECG ou équivalent;
- expérience pratique en comptabilité et fiscalité luxembourgeoise;
- sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- maîtrise des outils informatiques courants;
- connaissance des langues luxembourgeoise, française et allemande

Les demandes manuscrites avec CV et photo sont à adresser à:

Nico MARECHAL
 Entreprise de constructions
 10, zone industrielle - L-8287 KEHLEN
 nm@marechal.lu - www.marechal.lu

asbl **Op der Schock**
 services pour personnes mentalement ou cérébralement handicapées

D'asbl OP DER SCHOCK sicht fir hieren Service „Activités de Jour“:

1 éducateur (m/f) 40 St/Woch CDI

Missioun :

- Encadrement vun engem Grupp vu Mënsche mat enger geeschteger Behënnerung am Service d'Activités de Jour
- Ëmsetzen vun individuelle Förderpläng am Alldag

D'Conditionen:

- Freed an Engagement an der Arbecht mat Leit mat enger geeschteger Behënnerung
- Kapabel d'Responsabilitéit iwwert e Grupp ze huelen
- Strukturéiert Schaffen an Teamfähegkeet
- Salaire a Conditione vum CCT SAS
- Sproochen : Lëtzebuersch (!), Däitsch a Franséisch
- Führerschäin B

Wann Dir Interessé hutt, da schreiw Är Demande mat Photo bis spëtstens Freides, den 21. Februar 2014 un:

Asbl Op der Schock,
 34A, route de Reichlange
 L - 8508 REDANGE/ATTERT

Fir weider Renseignementer : Tel 621 36 19 34

Luxemburger Wort 8 mars 2014, p. 54

Luxemburger Wort 8 février 2014, p. 62

Ce qui vaut pour les fiduciaires vaut aussi pour les autres acteurs du secteur des services aux entreprises, comme p.ex. les ingénieurs-conseils. En désespoir de trouver du personnel qualifié trilingue un recruteur a abandonné toute exigence linguistique explicite. Il se limite à expliquer les conditions de travail : « les langues véhiculaires de notre bureau sont le français, le luxembourgeois et l'allemand » et l'avantage que constitue la « connaissance de plusieurs langues ».

- « Les langues véhiculaires de notre bureau sont le français, le luxembourgeois et l'allemand. La connaissance de plusieurs langues constitue un avantage. » Ingénieurs-Conseils S.A. ; dessinateur projet. Luxemburger Wort 8 mars 2014, p. 50.

Revenons au secteur des services aux personnes pour évoquer une stratégie, somme toute banale, mais dont on ne trouve que peu de traces dans les offres d'emploi. Si les candidats n'ont pas les compétences requises, ils peuvent toujours s'engager à les acquérir. D'ailleurs d'après la loi³⁴ les professionnels de la santé, à l'exception des médecins dont le statut est régi par une autre loi, sont tenus à « acquérir les connaissances linguistiques nécessaires » à l'exercice de leur activité professionnelle et les différentes institutions du secteur font de gros efforts dans la formation linguistique de leur personnel.³⁵ On ne peut donc que s'étonner que l'apprentissage des langues du pays et le « congé linguistique » qui est offert au personnel soit rarement mentionné dans les offres d'emploi. Voici une annonce qui demande des connaissances de base purement passives du luxembourgeois et une volonté à l'apprendre :

- « Maîtriser l'allemand et/ou le français. La compréhension du luxembourgeois et la volonté de l'apprendre est indispensable » Hëllef Doheem ; Aide-soignant et infirmier. Luxemburger Wort 11 janvier 2014, p. 52.

³⁴ Loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé

³⁵ Die Sprachsituation in luxemburgischen Krankenhäusern, Luxemburger Wort, 5. 2. 2014, p. 2-3.

Pour clore ce sujet de la pénurie des luxembourghophones sur le marché de l'emploi relevons une autre formulation hors du commun:

- « Il/Elle aura une parfaite maîtrise du luxembourgeois, français et allemand. (prière ne pas postuler si cette condition n'est pas remplie) » Fondation Kannerschlass ; responsable pour le Centre Thérapeutique. Luxemburger Wort 10 mai 2014, p. 71.

Cette annonce témoigne de l'expérience des recruteurs confrontés à des candidats ne remplissant pas les conditions demandées, mais tentant quand-même leur chance. Pratique probablement pas si rare, car comment pourrait-on expliquer autrement l'exaspération qui pointe dans l'injonction: « Prière ne pas postuler si cette condition (linguistique) n'est pas remplie ».

4.3 Une annonce qui a fait polémique

Arcus est une ASBL issue d'associations chrétiennes caritatives dont l'objet est « le travail social, pédagogique et thérapeutique avec des enfants, des jeunes et des familles ». ³⁶ Dans une offre pour recruter un éducateur gradué ou diplômé, cette entreprise exigeait quatre langues, dans l'ordre : le portugais, le luxembourgeois, le français et l'allemand

- « Dir kënt Portugiesesch, Lëtzebuergesch, Franséisch an Däitsch schwätzen. » Arcus; éducateur gradué ou un éducateur diplômé. Luxemburger Wort 11 janvier 2014, p. 40.

Illustration 8: La recherche d'un éducateur lusophone

arcus sicht, am Kader vun der Weiderentwécklung vun sengem Service « assistance familiale »

« Educateur (trice) gradué(e) » oder
« Educateur (trice) diplômé(e) »

30 - 40 Stonnen/Woch CDI, Ref: EG/ED AEF

Äre Profil :

- Dir hutt een a Lëtzebuerg unerkannten Diplom an eventuell Zousatzqualifikatiounen déi fir deen Beräich vun Virdeel si,
- Dir hutt minimum 5 Joer Beruffserfahrung,
- Dir sidd flexibel an den Aarbechtzäiten,
- Dir kennt Portugiesesch, Lëtzebuergesch, Franséisch an Däitsch schwätzen.

D'Kandidatur mat der Referenz, Liewenslaf a Foto si bis den **22.01.2014**
un: **arcus** Kanner, Jugend a Famill asbl | Ressources Humaines | 2, place de Strasbourg | L-2562 Luxembourg | ze schécken. | www.arcus.lu

 **arcus**
am Déngscht vu Kanner, Jugend a Famill

Luxemburger Wort 11 janvier 2014, p. 40

Cette offre a été repérée par un membre du parti ADR qui a vu dans l'exigence du portugais un caractère discriminatoire contre les Luxembourgeois et les étrangers qui ne parlent pas le portugais. Il s'est offusqué notamment que le portugais précède dans l'énumération « notre » langue nationale. ³⁷ La publication de cette critique sur son blog a suscité le débat sur les réseaux sociaux et a inspiré une question parlementaire au député Fernand Kartheiser ³⁸, dans laquelle celui-ci demande s'il est « normal qu'une

³⁶ <http://www.arcus.lu/index.php?lang=1> (dernière consultation le 2 avril 2015).

³⁷ <http://joethein.lu/2014/01/17/arcus-geet-mam-schlechte-beispill-vir/>

³⁸ Question écrite n°73 - Sujet : Offre d'emploi d'une a.s.b.l. conventionnée par l'Etat, en date du 17 janvier 2014, publiée sur le site www.chd.lu (dernière consultation le 2 avril 2015).

ASBL, soutenue par l'État et en partie conventionnée, publie des postes demandant la connaissance de langues ne faisant pas partie des langues administratives ? »³⁹

Dans sa réponse, le ministre de l'Éducation nationale⁴⁰ rappelle le cadre juridique dans lequel cette ASBL travaille. C'est la loi du 16 décembre 2008 sur l'aide à l'enfance et à la famille d'après laquelle le prestataire est tenu à « faire respecter les principes de la dignité et de la valeur humaine, de la non-discrimination et de l'égalité des droits, notamment en ce qui concerne le sexe, la race, les ressources physiques, psychiques et mentales, l'origine nationale ou ethnique, la langue, (...) ». Il est donc légitime, voire obligatoire, que le personnel d'encadrement parle les langues de ses clients, la mission du service n'étant ni l'intégration, ni la familiarisation avec les langues administratives, mais leur écoute et la résolution de leurs problèmes. Le ministre met en avant le « besoin des usagers » et la nécessité de comprendre et de parler les langues du plus grand nombre d'entre eux.

Au lieu de se laisser enfermer dans une discussion de politique linguistique, qu'il n'évoque même pas, le ministre a pris le fonctionnement pratique des associations de l'Action socio-familiale et thérapeutique (ASFT) comme point de départ pour rappeler d'une part la valeur de la non-discrimination linguistique et la prise en compte de la réalité démographique qui exigent l'emploi d'un personnel aux compétences linguistiques appropriées.

Nous n'avons pas la possibilité de savoir si la campagne de l'ADR et la mise au point du ministre ont eu une incidence sur la pratique des recruteurs et la formulation des offres. Le fait est que la formulation qui a fait polémique – avec le portugais en première place – n'est plus réapparue. Des profils linguistiques atypiques se retrouvent toujours si les besoins du service l'exigent, comme ce profil d'un assistant social recherché par la Croix-Rouge :

- « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande indispensable, la connaissance du portugais et/ou russe est un atout » Croix-Rouge ; assistant social. JOB-PORTAL⁴¹

Le « portugais et/ou russe » comme un « atout » est une formulation moins « radicale » que celle d'Arcus qui a provoquée l'ire du député ADR, ce qui n'empêche que la compétence linguistique fasse pencher la balance au moment de l'embauche.

5 Conclusion

L'analyse des demandes langagières à partir d'un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* a été l'occasion de souligner le nombre important (et croissant dans le temps) des annonces exprimant des demandes linguistiques. En 2014, près de 72% des annonces expriment une demande linguistique (pour une ou plusieurs langues). Les offres d'emploi cherchant des candidats trilingues, qui ne formaient que 20% des annonces en 1984, concernent aujourd'hui près de 42% des offres d'emploi. Ces annonces demandent dans la plupart des cas les trois langues du pays (luxembourgeois, allemand et français). On ne peut cependant se contenter d'interpréter cette évo-

³⁹ « Ass et normal, datt eng ASBL, déi vum Staat ënnerstëtzt gëtt an zum Deel konventionéiert ass, Posten ausschreift, wou Kenntnisser vu Sprooche verlaangt ginn, déi net zu den administrative Sprooche gehéieren? »

⁴⁰ Réponse écrite de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en date du 21 février 2014, publiée sur le site www.chd.lu (dernière consultation le 2 avril 2015).

⁴¹ <http://recrutement.croix-rouge.lu/view?SECURID=786195904101148060684#> (dernière consultation le 2 avril 2015).

lution comme une hausse des besoins en personnel trilingue, car il s'agit très probablement aussi d'une évolution dans les pratiques. Il n'était en effet pas nécessaire de mentionner cette compétence par le passé, car elle était implicite.

En mars 2014, le français est la langue la plus sollicitée dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*. 90.4% des annonces font référence au français, en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce (seul ou associé à une ou plusieurs autres langues). Les huit échantillons étudiés sont révélateurs de la prédominance du français, toujours en hausse, de la nette progression du luxembourgeois (à la fois comme langue demandée et souhaitée), et de l'augmentation de l'allemand. Par contre, l'anglais est en baisse depuis 1999, ce qui s'explique par une spécialisation renforcée du *Luxemburger Wort* dans les offres d'emploi pour le marché plutôt « local ». Si le français joue le rôle de langue de communication et est relativement demandé dans tous les secteurs d'activité, les demandes de luxembourgeois ou d'anglais varient fortement d'un secteur à l'autre. Le luxembourgeois étant très sollicité dans l'administration publique ou les transports et communications, et l'anglais dans la finance. Il existe en effet une segmentation linguistique.

Dans les offres d'emploi en ligne, l'analyse de quelques 1 000 offres d'emploi du site *Jobs.lu* confirme que les demandes diffèrent en fonction des canaux utilisés et des secteurs concernés. Ce site Internet publie très majoritairement des offres d'emplois qualifiés et la moitié des annonces sont relatives au secteur financier ou aux professions intellectuelles et scientifiques. Dans la majeure partie des annonces (43%), deux langues sont demandées (français-anglais principalement). Contrairement au *Luxemburger Wort*, la langue la plus demandée est l'anglais : 88.6% des annonces font référence à l'anglais, en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce (seul ou associé à une ou plusieurs autres langues).

Ces deux canaux de diffusion d'offres d'emploi ne s'adressent pas aux mêmes publics. Le *Luxemburger Wort* ayant un ancrage plutôt local, alors que le site Internet *Jobs.lu* s'oriente à l'international et concerne surtout la finance. Il va sans dire que les compétences linguistiques demandées sont impactées par cette « spécialisation » des canaux de diffusion.

Une analyse détaillée du contenu des annonces a permis de compléter cette étude statistique en précisant certaines pratiques. Les formulations ne sont ainsi pas anodines et traduisent la segmentation linguistique liée au secteur et aux besoins de sa « clientèle » (les patients pour le secteur de la santé, les usagers dans les transports et les administrations, les clients dans les commerces etc.). Le nombre de langues demandées, mais aussi leur ordre d'apparition dans l'annonce ont un sens, et les demandes linguistiques peuvent varier selon les postes au sein d'une même société. Par ailleurs, les difficultés de trouver une main-d'œuvre luxembourghophone transparaissent à travers ces formulations.

6 Bibliographie

- Chambre de Commerce [2012] « Le rayonnement transfrontalier de l'économie luxembourgeoise : la diversité règne, l'intégration piétine » In : *Actualité & tendances, Bulletin économique de la Chambre de Commerce*, n° 12.
- Doeringer, Peter et Piore Michael [1971] *Internal Labor Market and Manpower Analysis*. Lexington (Mass): D.C. Heath.
- Elias, Norbert et Scotson John L. [1997] *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Paris : Fayard.
- Fehlen Fernand [2009] *BaleineBis. Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation*. Luxembourg : SESOPI [=Cahier RED n°12].
- Fehlen Fernand [2001] « Les langues dans les offres d'emploi » In : Montebello Fabrice (sous la direction de) *Un siècle d'immigration au Luxembourg : actes du colloque organisé par le CLAE*. [=Passerelles n°22].
- Fehlen Fernand [1997] « De l'importance économique du luxembourgeois » In : *forum*, n°177.
- Fehlen Fernand et Heinz Andreas [2015 à paraître] *Die Luxemburger Mehrsprachigkeit im Lichte der Volkszählung 2011*. Bielefeld: transcript.
- Fehlen Fernand, Heinz Andreas, Peltier François et Thill Germaine [2013a] « La langue principale, celle que l'on maîtrise le mieux » In : *Recensement de la population 2011: premiers résultats*, n° 17.
- Fehlen Fernand, Heinz Andreas, Peltier François et Thill Germaine [2013b] « Les langues parlées au travail, à l'école et/ou à la maison » In : *Recensement de la population 2011: premiers résultats*, n° 13.
- Hauret Laetitia [2009] « La visibilité des offres d'emploi au Luxembourg ». In : *Population et Emploi*, n°46.
- Klein, Carlo [2005] « L'utilisation des compétences linguistiques sur le marché du travail luxembourgeois : une comparaison entre résidents luxembourgeois, étrangers et frontaliers » In : *Population et emploi*, n°9.
- Pigeron-Piroth Isabelle [2009] « Le secteur public » In : *Economie et Statistiques*, n°34.
- Pigeron-Piroth Isabelle et Fehlen Fernand [2010] *Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort 1984-2009*. Working Paper. Luxembourg : IPSE. https://orbilu.uni.lu/bitstream/10993/7135/1/texte_langues_LW_final.pdf.
- Pigeron-Piroth Isabelle et Fehlen Fernand [2005] *Les Langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort 1984-2004*. Publication Interne. Luxembourg : IPSE.
- Piroth Isabelle et Fehlen Fernand [2000] *Les Langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort*, Rapport EMPLOI-00-04. Luxembourg : CRP-Gabriel Lippmann.
- Rod Victor. [1989] « Les assurances » In : Martin Gerges (éd.) *Mémorial 1989 : la société luxembourgeoise de 1839 à 1989*. Luxembourg : Publications mosellanes, pp 889-896.
- Service des Statistiques et Analyses [2012] *Les chiffres clés de l'éducation nationale statistiques et indicateurs, Année scolaire 2010-2011*. Luxembourg : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.
- Wagner Anne-Catherine [1998] *Les nouvelles élites de la mondialisation : Une immigration dorée en France*. Paris : Puf.

LES LANGUES DANS LES OFFRES D'EMPLOI AU LUXEMBOURG EN (1984-2014)

1	UN MARCHÉ DU TRAVAIL SEGMENTÉ	
1.1	Un pays multilingue	4
1.2	Métropolisation du Luxembourg et segmentation de son emploi	6
1.3	Les langues sur le marché de l'emploi	10
2	30 ANNÉES D'OFFRES D'EMPLOI DANS LE <i>LUXEMBURGER WORT</i>	
2.1	La constitution de l'échantillon d'offres d'emploi parues dans le <i>Lux. Wort</i>	14
2.2	Les variables prises en compte	15
2.3	Le nombre de langues demandées	16
2.4	La langue de rédaction de l'annonce : le français dans 71% des cas	20
2.5	Les compétences linguistiques	21
2.6	Quelles langues dans quels secteurs d'activité ?	24
3	LES OFFRES D'EMPLOI SUR LE SITE INTERNET <i>JOBS.LU</i>	
3.1	Le nombre de langues demandées sur le site <i>Jobs.lu</i>	29
3.2	La langue de rédaction de l'annonce	30
3.3	Les compétences linguistiques	30
3.4	Une spécialisation des canaux de diffusion des offres d'emplois	32
4	UNE ANALYSE DU CONTENU DES ANNONCES	
4.1	Les branches/métiers et leurs langues	33
4.2	La formulation des compétences linguistiques	39
4.3	Une annonce qui a fait polémique	45
5	CONCLUSION	46
6	BIBLIOGRAPHIE	48

Working Paper Juin 2015

IPSE Identités. Politiques, Sociétés, Espaces
Institut de langue et de littératures luxembourgeoises
Institute of Geography and Spatial Planning

Université du Luxembourg

Faculté des Lettres Faculté de Lettres, Sciences Humaines, Arts et Sciences de l'Education

Campus Walferdange

Route de Diekirch

L-7220 Walferdange

www.lux.ipse.uni.lu